

QUELS SONT LES MOYENS D'UNE VERITABLE CROISSANCE DE L'EGLISE ?

Introduction

Comme en Europe, en Amérique, en Asie et ailleurs, l'Eglise de Jésus-Christ est effectivement de plein pied en Afrique¹ ! Les sociétés de Mission, qui ont évangélisé le grand continent, peuvent à la fois être heureuses et éprouver un sentiment de reconnaissance envers Dieu. Ce qu'il faut maintenant, est que l'Eglise croisse de façon harmonieuse. Mais de quelle croissance s'agit-il ? Les Actes des apôtres qui parlent de la naissance et de la croissance de la toute première Eglise à Jérusalem, nous situent sur le sens. Luc emploie, dans Actes 5 : 14 et 6 : 7, le terme de « plétuô » qui signifie : « s'accroître en nombre, se multiplier »². Ce qui était à l'origine de cette croissance, c'est l'annonce de la Parole de Dieu. Mais à vrai dire, la croissance numérique véritable, est le résultat de la croissance qualitative de chaque chrétien. En effet, l'ensemble de tels chrétiens constitue la dynamique de la croissance d'une église locale donnée ; et cela est vrai à tous les niveaux : local, régional et national. Partant, c'est aussi une vérité qui concerne l'Eglise universelle. C'est ce que nous voulons montrer dans les pages qui suivent.

I- Croissance au plan qualitatif

Une Eglise, où le Saint-Esprit est à l'œuvre, se développe de façon harmonieuse. Sa croissance se manifeste dans beaucoup de domaines : dans la Parole de Dieu (Mt.22 : 29 ; Ac.10 : 34), dans la connaissance de Dieu (1 Jn.2 : 3b ; 2 Pi.3 : 18), dans la crainte de Dieu, la bonne conduite (1 Thes.4 : 1-8) dans l'amour fraternel (1 thes.3 : 12), dans la grâce de Dieu (2 Pi.3 : 18) et dans les bonnes œuvres (Col.1 : 10). Dans ces passages, le verbe grec employé pour parler de la croissance, c'est « auxanô », ce qui veut dire « croître en taille, en force et en puissance ». La grande vérité c'est que « celui qui est en Christ est une nouvelle créature » (2 cor.5 : 17). Cet état de nouveauté de vie ne doit pas être définitif, ou stationnaire, mais plutôt évolutif !

1- Croître dans la connaissance de la Parole de Dieu

Le chrétien, d'une vie spirituelle normale doit évoluer de progrès en progrès : il ne doit donc pas se contenter d'un à peu près ou d'un niveau minimum. Sa croissance, dans tous les autres domaines, dépend de celle en la Parole de Dieu. En effet, est-il écrit : « Désirez, ... le lait spirituel et pur, afin que par lui vous croissiez pour le salut » (1 pi.2 : 2). Or, ce lait-là, c'est la Parole de Dieu. L'image est très riche, « désirez comme des enfants nouveaux-nés », désirez vivement « épitéô ». A ce niveau-ci, nous allons dégager deux grandes vérités : le phénomène de la croissance du bébé, et le sens profond de ce verbe désirer.

¹ Je préfère ce terme de « l'Eglise de Jésus-Christ en Afrique » à celui de « l'Eglise africaine ». Car l'Afrique n'a pas son Eglise à elle !

² Dictionnaire grec-français, M.A. Bailly, p.708.

a- Le phénomène de la croissance du bébé

Un bébé est né. Dès que son corps, sorti du ventre de sa mère, prend contact avec l'air de son nouveau milieu, il pousse le « cri-test » : preuve qu'il est vivant ! Sa maman, la sage-femme et d'autres témoins de sa venue, sont rassurés. Quelques heures plus tard, le bébé remue sa petite langue dans sa bouche : il a un besoin ! Sa maman, sensible à cela, va essayer d'introduire sagement et délicatement le tétou de sa mamelle : elle essaie de le presser doucement pour faire goûter au nouveau-né, le lait maternel si délicieux et naturel. Mais quelques jours après, on constate, que le bébé, non seulement tient ou saisit par ses mains, la mamelle, mais tire le lait et fait de grosses gorgées. Alors deux à trois semaines il grossit, il prend du poids. Au bout de deux à trois mois, le bébé a les yeux rayonnants, un aspect physique qui fait la joie de ses parents ; des gens aiment à le prendre : il tète bien et sa croissance n'accuse pas de retard. Ainsi croîtra le chrétien qui désire le lait spirituel et pur, qu'est la Parole de Dieu.

b- Une autre expression employée dans ce sens, est celle par rapport à Esdras.

Il est écrit que « Esdras avait appliqué son cœur à étudier ... la loi de l'Eternel » (7 : 10). Le terme grec employé ici, est « edoken ». Dans la racine ce mot se trouve le sens de manger. Or, la recommandation que l'Eternel Dieu avait donnée à son serviteur Ezéchiel, c'est « ouvre ta bouche et mange ce que je te donnerai » (Ez.2 : 8 ; 3 : 1). C'est-à-dire le rouleau du Livre (Ez.3 : 1). Pour accéder à la profondeur de la Parole de Dieu, l'enfant de Dieu doit, non seulement la lire ; mais il doit fournir un effort intellectuel. Dans Matthieu 13, le Seigneur Jésus-Christ nous fait une révélation : l'image de la semence, qui « tomba le long du chemin : les oiseaux vinrent et la mangèrent. Cela représente une catégorie d'auditeurs. Cela signifie ceci : « lorsqu'un homme écoute la parole du royaume et ne la comprend pas, le malin vient et enlève ce qui a été semé dans son cœur ... ». Le terme grec, rendu en français par : « ne le comprend pas » (13 : 19), c'est « suniemi » qui signifie : rapprocher par la pensée, faire comprendre. Ceci souligne la nécessité des efforts intellectuels et la volonté pour saisir la parole par la compréhension. Ainsi, il avancera de progrès en progrès.

Dans l'Eglise primitive, les croyants avaient un certain niveau de connaissance : tout juste, Dieu et la nation juive. Dieu est unique (Deut.6 : 4). Il est le Créateur du monde. Le peuple juif est le peuple élu de Dieu. Les autres nations sont païennes. Et même « Il est défendu à un Juif de se lier avec un étranger ou d'entrer chez lui » (Ac.10 : 28). Ils avaient ainsi une connaissance étroite. Mais d'un bond, l'horizon étroit de l'apôtre Pierre s'élargit : il apprend que les autres nations, considérées jusque-là, comme impures ; et comme des chiens (Phil.3 : 2 ; Mt.15 : 26 ; Ps.22 : 17), sont désormais déclarées pures : « Ce que Dieu a déclaré pur, ne le regarde pas comme souillé » (Ac.10 : 15).

En bon responsable avisé, l'apôtre aide son entourage à sortir aussi de l'étroitesse d'esprit (Ac.11 : 4-17). Comme d'un seul homme, ils s'écrient : « Dieu a donc accordé la repentance aussi aux païens, afin qu'ils aient la vie » (Ac.11 : 18). Ainsi, de progrès en progrès, tout croyant doit connaître les vérités bibliques. Mais cela

obéit à certaines conditions : les opérations qui favorisent la connaissance et la compréhension de la Parole de Dieu.

a- Bonne écoute (ou bonne lecture)

La capacité de l'écoute de l'enfant de Dieu doit être de qualité. Il faut souligner ici qu'il y a trois niveaux d'écoute : les oreilles physiques, l'intelligence et le cœur,

- Les oreilles physiques. Le Seigneur Jésus a fait une recommandation importante au sujet de la bonne écoute en disant : « que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises » (Ap.2 : 7, 11, 17, 29 ; 3 : 6, 13, 22). L'enfant de Dieu doit se concentrer en prêtant toute l'attention quand il écoute la Sainte Parole de Dieu. Il doit faire taire toute voix que celle de Dieu. Il faut savoir éviter d'être présent de corps mais absent d'esprit. Le Seigneur dit encore : « Que chacun prenne garde de la manière dont il écoute » (Luc 8 : 18). Quand le Seigneur voit la bonne intention de celui ou celle qui respecte sa Parole en l'écoutant, Il lui vient en aide. C'est ce qui était arrivé à une servante à Philippes : « Lydie ... était une femme craignant Dieu, et elle écoutait. Le Seigneur lui ouvrit le cœur, pour qu'elle soit attentive à ce que disait Paul » (Ac.16 : 14).
- Ce que les oreilles physiques ont bien saisi, se communique à l'intelligence ou à l'entendement, pour « être massé ». On parle aujourd'hui de « traitement d'information ». Ici le « nous » traite les informations que lui passent les oreilles. C'est-à-dire qu'il faut avoir la capacité d'analyser pour compréhension profonde. Quand un homme ne fait pas cet effort d'analyse, « le malin vient et enlève ce qui a été semé dans son cœur ». Pour n'avoir pas fait cet effort, plusieurs des disciples de Jésus « dirent : cette parole est dure ; qui peut écouter ? » « Alors, plusieurs de ses disciples se retirent » (Jn.6 : 60, 66). C'est une édification. Exemple, une maison sort de terre : les murs s'élèvent et grandissent ; parce que le maçon pose les briques ou les pierres taillées, les unes sur les autres. Ainsi le chrétien, s'appuyant sur les connaissances acquises, doit savoir écouter Dieu – quand il lit sa Parole – ou savoir écouter les envoyés de Dieu (les messages ou études). Mais tout cela n'est possible qu'à une condition.

b- Prise de conscience

Tout enfant de Dieu doit prendre conscience qu'il doit connaître les Saintes Ecritures. Il sait alors sortir de son étroitesse : il ne saurait s'asseoir sur ce qu'il sait, comme si c'était un acquis définitif. Il ne saurait se conforter dans son étroitesse comme le jeune homme riche (Mt.19 : 21-22) et les pharisiens contemporains du Seigneur Jésus-Christ (Jn.8 : 33-34). Le jeune homme riche se contentait d'apprendre mentalement la loi, sans connaître le cœur et le contenu dynamique de cette loi. Quant aux Pharisiens, ils se reposaient et se confortaient sur un acquis et un privilège naturel : « nous sommes la postérité d'Abraham, et nous ne fûmes jamais esclaves de personne ; comment dis-tu : vous deviendrez libres ? » (Jn.8 : 33). Mais malheureusement, ils n'étaient pas capables de « saisir la parole par la

compréhension », que Jésus-Christ est la postérité d'Abraham, en qui « toutes les nations de la terre seront bénies » (Gen.12 : 3b ; 22 : 18).

Pourquoi des gens aiment à se complaire dans leurs positions anciennes ? Dans les Eglises d'aujourd'hui aussi, des chrétiens, et même des serviteurs et servantes de Dieu, refusent d'avancer. Or, grâce au niveau avancé de la connaissance, une relecture de certains passages de la Bible, s'avère nécessaire. Dans l'organisation de l'Eglise, certaines manières de faire doivent être actualisées pour s'adapter aux réalités actuelles. Dans la liturgie de l'Eglise, il y a de quoi à repenser, etc.

Mais il arrive que ceux qui ne supportent pas l'évolution des choses, posent des questions comme celles-ci : « Ce genre de choses, nous ne les avons pas vues dans l'Eglise par le passé. Quelle est cette nouveauté ? Pourquoi changer ce que les premiers missionnaires nous ont apporté ? » etc. Eh bien, c'est parce qu'il y a toujours un choc qui se produit entre l'évolution des choses et les positions ou les habitudes anciennes. Or, comme quelqu'un a dit : « du choc de deux forces antagonistes, sort toujours un nouvel état de chose ». Il faut donc savoir accepter le choc, et le surmonter. On expérimente alors des résultats bienfaisants.

L'expérience d'Asaphe est très enrichissante pour nous aider (Ps.73 : 1-28). Lorsqu'il n'avait pas encore compris le plan de Dieu pour les méchants, son « pied allait fléchir, [ses] pas étaient sur le point de glisser ». Puisque dans sa méconnaissance, il portait « envie aux insensés, en voyant le bonheur des méchants » (Ps.73 : 2-3). Mais ayant fourni un effort devant Dieu, il a pu comprendre : « Quand j'ai réfléchi là-dessus pour m'éclairer, la difficulté fut grande à mes yeux, jusqu'à ce que j'aie pénétré dans les sanctuaires de Dieu, et que j'ai pris garde au sort final des méchants » (Ps.73 : 16-17). Cette nouvelle connaissance amène Asaphe à la confession de ses limites (v.21-22). Il a acquis ensuite de l'intelligence. En effet, quand Dieu voit le fidèle rechercher sa volonté, Il lui la révèle (Mt.7 : 8 ; Jér.29 : 13).

On le voit, la croissance normale dans la Parole de Dieu, suit des étapes : ayant saisi la parole par la compréhension, l'enfant de Dieu est saisi dans son fort intérieur. Son cœur est à nu devant Dieu. Il confesse alors certaines culpabilités et s'en débarrasse. Ainsi ce fidèle-là, est capable de s'examiner en profondeur. En effet, la Parole de Dieu le rend « sage à salut par la foi » (2 Tim.3 : 15b). Il peut écouter et respecter les Saintes Ecritures à un autre niveau.

• **Le cœur (du grec kardia)**

Après avoir écouté la Parole au niveau de son intelligence, et l'avoir analysée, le chrétien l'accueille au niveau du cœur. L'apôtre Paul écrit aux chrétiens de Rome : « Après avoir été esclaves du péché vous avez obéi de cœur à la règle de doctrine dans laquelle vous êtes instruits » (Rom.6 : 17). Ici aussi, nous pouvons citer Esdras : il « avait appliqué son cœur à étudier ... la loi et ses ordonnances » (Esdras 7 : 10). C'est de là que tout part. Au sens biblique du terme, le cœur « ne désigne pas un organe du corps », la petite cavité en dessous de la poitrine, mais c'est « le siège des facultés de l'âme »³. C'est le siège de toute la personnalité humaine : l'intelligence, la volonté, les sentiments, les émotions. Mais c'est aussi le siège des

³ Dictionnaire grec-français, par M.A. Bailly, Paris, p.461.

passions. On comprend que c'est la partie qui anime toutes les activités de l'homme. La Parole de Dieu, à ce niveau, va contrôler la vie de tout homme. Mais, à une condition incontournable : comme il « est tortueux par-dessus tout, et il est méchant... » (Jér.17 : 9), il faut qu'il soit purifié pour qu'il puisse être habité par la Parole de Dieu. Aussi, l'apôtre Pierre dit, pour pouvoir désirer la Parole de Dieu, il faut rejeter « toute méchanceté et toute ruse, l'hypocrisie, l'envie et toute médisance ». Cette vérité est universelle. Pour bâtir sur une place déjà occupée, il faut « arracher et abattre, ruiner et détruire » (Jér.1 : 10). Par ailleurs, pour semer la semence, il faut, au préalable, bien labourer le terrain. Par analogie nous comprenons cette leçon : la Parole de Dieu est une semence (1Pi.1 : 23). C'est un terrain labouré qui peut accueillir cette « semence incorruptible » ; c'est un cœur purifié qui peut accueillir « la Parole vivante et permanente de Dieu ».

Le terme grec employé pour parler de la purification du cœur, est kathareô qui signifie être propre, pur. Dans Mt.5 : 8 l'adjectif katharos est employé pour qualifier l'état du cœur pur : « pur de souillure » (injustice, meurtre, etc.). Nous savons que ceci n'est possible que grâce à l'aspersion du sang de Jésus-Christ et la sanctification du Saint-Esprit (1Pi.1 : 2). Une telle opération ne se produit que dans une personne qui a mis toute sa confiance en Dieu par Jésus-Christ. Son cœur devient une « source d'eau qui jaillira jusque dans la vie éternelle » (Jn.4 : 14). La croissance dans la connaissance de la Parole, ainsi amorcée, sera permanente. Cela aboutit à une autre réalité.

2- Croître dans la connaissance de Dieu

La rencontre, de tout croyant, avec Dieu, est une histoire et un phénomène. Une histoire parce que cette rencontre-là constitue le moyen historique de ce qui va suivre. Mais c'est un phénomène ! Car dans sa grande miséricorde et par sa grâce, Dieu nous saisit ! Comme pour te dire : « Jusqu'ici ! Je mets fin à ta vie sans moi, qui n'est que misère, illusion ». Alors, notre première expérience, est de réaliser comme le roi David : « Tu m'entoures par derrière et par devant, et tu mets ta main sur moi » (Ps.139 : 5). Désormais, je sais que Dieu est souverain. Mais dans la suite, il faut Le connaître. Mais quelle différence y a-t-il entre la connaissance de la Parole de Dieu et la connaissance de Dieu ? La différence entre ces connaissances est notoire. En effet, quelqu'un peut connaître intellectuellement la Parole de Dieu sans connaître Dieu. L'apôtre Paul a mis cette vérité en exergue à l'égard des Juifs en disant : « Toi qui te flattes d'être le conducteur des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, le docteur des insensés, le maître des ignorants... tu déshonores Dieu par la transgression de la loi. » (Rom.2 : 19-24). Comme on le voit, on peut enseigner la Parole de Dieu, et être transgresseur de la même Parole. Or, il est écrit « si nous gardons ses commandements, nous savons par cela que nous l'avons connu » (1Jn.2 : 3). En grec, pour parler de la connaissance, il y a les verbes « guinôskô et gnôrizô ». Voyons ce que cela signifie.

Guinôskô s'emploie en terme général pour signifier : connaître, apprendre à connaître, apprendre des événements, avoir des nouvelles, etc. C'est donc en terme plus général et intellectuel. On emploie aussi ce verbe connaître, « pour désigner l'union sexuelle de l'homme et de la femme »⁴. Quant à « gnôrizô », on l'emploie

⁴ Maurice Carrez, dictionnaire grec-français du N.T., p.61 ; M.A. Bailly, op.cit., p.170.

pour parler de la connaissance personnelle ; mais aussi, connaissance dans le sens de recherche : faire connaître à quelqu'un ; apprendre à connaître, d'où acquérir la connaissance de, apprendre à, découvrir ; faire la connaissance de, entrer en relation avec. C'est dans ce troisième sens que ce verbe est employé pour parler de la connaissance et des relations entre Dieu et ses élus. Quand l'apôtre Paul dit : « Ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés... », c'est *gnôrizô* qu'il a employé. Ce qui veut dire, que Dieu a connu et connaît chacun de nous dans une relation profonde et personnelle. Ceci correspond au Ps.139 : 16 où le Psalmiste énonce une grande vérité : « Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient ; et sur ton livre étaient tous inscrits les jours qui m'étaient destinés avant qu'aucun d'eux n'existe ».

On le voit, les relations de Dieu avec nous, sont très fortes ! Aussi, rien ne pourra nous séparer de l'amour de Christ (tès agapè tou Christou).

De la même manière, les élus de Dieu se doivent de connaître Dieu dans une relation profonde et personnelle : le Saint-Esprit révèle, sous la plume de l'apôtre Jean, ce qui suit : « Si nous gardons ses commandements, nous savons par cela que nous l'avons connu » (1Jn.2 : 3). Ici, le terme grec traduit en français « connu », c'est *gnôrizô*, au sens de « faire la connaissance, entrer en relation avec ». Depuis le jour où Dieu nous a saisis, l'élu s'engage dans une relation intime et personnelle avec Dieu. Il va découvrir, dans ces relations-là, ce qu'est Dieu. C'est une connaissance dynamique ! Et au fur et à mesure qu'on avance dans cette connaissance, on découvre les attributs de Dieu. Ce qui nous aide à concrétiser dans notre vécu quotidien, ce qu'est notre Dieu, selon qu'il est écrit : « Devenez donc les imitateurs de Dieu, comme des enfants bien-aimés » (Eph.5 : 1).

Dans ce sens, il nous sera très utile d'analyser un ou deux exemples instructifs, d'hommes de Dieu. Encore une fois, l'exemple de l'apôtre Pierre. Comme nous l'avons dit plus loin, Pierre va de l'avant dans la « *gnôrizô* », dans le sens « d'apprendre à découvrir ». Et il déclare : « En vérité, je reconnais que Dieu ne fait point acception de personne, mais qu'en toute nation celui qui le craint et qui pratique la justice Lui est agréable » (Ac.10 : 34-35). Ayant découvert cet attribut de Dieu, Pierre va être conditionné dans ce sens. Il peut faire violence sur lui-même, et sur la tradition juive selon laquelle, « il est défendu à un Juif de se lier avec un étranger ou d'entrer chez lui » (Ac.10 : 28). Imitant donc Dieu, ou en se conformant à cette vérité qu'il venait de découvrir en Dieu, il entre librement chez Corneille, le païen (10 : 28-29) : il lui annonce la Parole de Dieu.

Nous avons vu que *gnôrizô* veut dire aussi « faire connaître à quelqu'un ». On voit dans la suite comment Pierre a su tellement faire connaître Jésus-Christ à Corneille et à son entourage : leur cœur s'ouvre à Dieu. Et Dieu « qui connaît le cœur de chacun ... le cœur de tous les enfants des hommes » (1Rois 8 : 39b), a rependu sur eux le Saint-Esprit (Ac.10 : 36-47). Par une autre expérience que celle de Pierre, Asaph avait été amené (avant Pierre) à la vraie connaissance de Dieu. Il a dit avoir « pénétré dans les sanctuaires de Dieu » (Ps.73 : 17a). Il exprime alors son engagement total : « Ma chair et mon cœur peuvent se consumer : Dieu sera toujours le rocher de mon cœur et mon partage » (Ps.73 : 26). Quand on connaît Dieu, on sait publier ses hauts faits. Asaph veut « raconter toutes tes œuvres » (v.28b).

Au fur et à mesure que les membres d'une communauté donnée croissent dans la vraie connaissance de Dieu, leur consécration à Dieu est totale ; leur

engagement pour l'œuvre de Dieu est toujours plus ferme ; et leurs actions plus vigoureuses dans l'Eglise : celle-ci, dans son ensemble, devient de plus en plus forte. Par ailleurs, d'une telle connaissance de Dieu, résulte une autre attitude dans les mêmes personnes.

3- La crainte de Dieu

Pourquoi craindre Dieu ? Qui doit Le craindre ? N'est-ce pas nous, ses enfants qui sommes visés par ça ? Un adage africain dit que « Le lionceau n'a pas peur du lion ». Pourquoi les enfants de Dieu doivent-ils craindre leur Père, Celui qu'ils appellent Aba-Père ? Il faut d'abord savoir de quelle crainte s'agit-il. Le verbe grec, employé dans le Nouveau Testament traduit en français par crainte ou craindre, « φοβέω » (Ac.10 : 35 ; Luc 1 : 50 ; Ap.14 : 7). Il ressort de ce verbe deux sens : le premier sens « être saisi de crainte, avoir peur, mettre en fuite, fuir devant quelqu'un, effrayé ». Le deuxième sens : « révéler »⁵. Ce sens est suivi des actes respectueux. C'est donc en ce sens que les enfants de Dieu sont appelés à craindre Dieu. Car dans l'Apocalypse 14 : 7, il est écrit « craignez Dieu, et donnez-Lui gloire... ». Il ne s'agit donc pas d'une crainte négative. Mais le terme « crainte de Dieu » exprime plutôt le sens respectueux de nos actes et nos comportements envers Dieu, envers les choses de Dieu, envers les hommes de Dieu, etc. Elle comporte deux aspects complémentaires : aspect intérieur et aspect extérieur.

a) Craindre Dieu, disposition intérieure

Craindre Dieu, c'est d'abord haïr ce que Dieu déteste. Comme telle, la crainte de Dieu oriente le croyant et lui dicte ses actes dans tout ce qu'il fait pour Dieu et envers autrui. Elle est donc la norme de tout ce qui plait à Dieu. Donc, crains Dieu, et sers-Le ! Mais servir Dieu sans Le craindre, est une vaine prétention. Qui peut craindre Dieu ? En d'autres termes, pourquoi y a-t-il des « chrétiens » qui ne craignent pas Dieu ? Cela n'est possible à un croyant, qu'après qu'il est passé par l'expérience incontournable qu'est le baptême du Saint-Esprit. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Une mention historique avait été faite par Jean-Baptiste : « Moi je vous baptise d'eau pour vous amener à la repentance ; mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses souliers. Lui, il vous baptisera du Saint-Esprit... » (Mt.3 : 11). Antérieurement à cela, le prophète Ezéchiel avait prédit cet acte de la souveraineté divine : « Je répandrai sur vous une eau pure ... pratiquez mes lois » (36 : 25-27). Cette prophétie d'Ezéchiel et la prédiction de Jean-Baptiste ne pouvaient s'accomplir qu'en Jésus-Christ, et par Lui. Dans Actes 1 : 5, le Seigneur ressuscité et glorifié, confirme la prédiction de Jean-Baptiste. Il demande alors aux apôtres d'attendre la réalisation de cette prédiction (Ac.1 : 4). Au bout de leur attente, le baptême du Saint-Esprit fut réalisé, pour la première fois dans l'histoire, le jour de la Pentecôte. En effet, en ce jour, les disciples furent tous remplis du Saint-Esprit (Ac.2 : 4). Et, Pierre nous confirme, que c'était là, le baptême du Saint-Esprit. Il déclare ce qui suit : « Lorsque je me fus mis à parler, le Saint-Esprit descendit sur eux, comme sur nous au commencement. Et je me souvins de

⁵ Dictionnaire grec-français, M.A. Bailly, p.937, Dict. du N.T., p.258.

cette parole du Seigneur : Jean a baptisé d'eau, mais vous, vous serez baptisés du Saint-Esprit » (Ac.11 : 15-16).

A partir de ce grand événement de la Pentecôte, le baptême du Saint-Esprit, c'est la venue de l'Esprit dans le cœur d'un pécheur repentant pour transformer son être intérieur. Dieu le lave ainsi (apolouô) en lui ôtant ses iniquités (1 Cor.6 : 9-11) : résultat, son cœur est pur (Mt.5 : 8) kataros, qui signifie « pur de souillure (injustice, meurtre, etc.) l'eau limpide ». Ceci étant, Dieu est en droit d'exiger de ses enfants, d'être purs comme Lui-même est pur. La pureté que Dieu exige est à la fois au plan spirituel et au plan physique, corporel.

a) La pureté spirituelle

L'accent mis sur le cœur : « heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu ! » (Mt.5 : 8 ; cf. Ac.15 : 9 ; Hébr.10 : 22). Il est vrai, ce qu'on dit vient du cœur. Si le cœur est pur, les paroles seront aussi pures. Le Seigneur dit : « Tu ne rependras point de faux bruits, tu ne te joindras point au méchant pour faire un faux témoignage » (Ex.23 : 1).

Au plan physique, l'accent est mis sur la propreté physique et corporelle (Ex.22 : 30). Il est clair que l'enfant de Dieu ne mangera ou ne touchera pas n'importe quoi. L'apôtre Paul dit : « Ne touchez pas à ce qui est impur, et je vous accueillerai » (2Cor.6 : 67b). On le voit, des hommes et des femmes d'un tel état d'esprit et de cœur peuvent craindre Dieu ! C'est ici, la réponse à la question que nous avons posée de savoir qui peut craindre Dieu ? Parce que le croyant est dans cet état de pureté, le Saint-Esprit rend témoignage à sa son esprit qu'il est enfant de Dieu (Rom.8 : 16). Et encore, l'Esprit Saint lui enseigne toutes choses et lui rappelle tous les jours la volonté de Dieu (Jn.14 : 26). La crainte de Dieu comme disposition intérieure ne demeure pas inaperçue. En effet, il est évident : elle s'extériorise.

b) De la crainte de Dieu, résulte la bonne conduite

En claire, la crainte de Dieu va se traduire dans la conduite quotidienne du chrétien. Or, l'apôtre Pierre interpelle en disant : « Puisque Celui qui vous a appelés est saint, vous aussi soyez saints dans toute votre conduite » (1Pi.1 : 15). Il s'agit de notre conduite exemplaire dans tous les domaines de la vie : notre conduite dans le respect de la vie humaine, notre conduite dans le foyer conjugal, notre conduite dans la gestion de nos biens matériels, la conduite des fidèles envers leurs conducteurs spirituels (les Pasteurs), notre conduite dans la communication, la bonne conduite dans la gestion des hommes (Neh.5 : 15).

En raison de son importance capitale, la vie humaine retient notre attention en tout premier lieu.

Notre conduite dans le respect de la vie humaine

Parmi toutes ses créatures, l'homme est la créature autour de laquelle Dieu avait pris des soins particuliers. Un conseil divin précéda la création de l'homme :

« Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ». Par ailleurs, à la différence de la création des autres (Gen.1 : 3-25), Dieu travaille de ses propres mains pour, d'abord, former le corps de l'homme (Gen.2 : 7a). Ensuite, « il souffla dans ses narines un souffle divin, et l'homme devint un être vivant ». Dieu fait alliance avec l'homme (Gen.9 : 8, 12). Dieu proclame autour de l'homme, un interdit pour protéger la vie humaine. Il déclare : « Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé ; car Dieu a fait l'homme à son image » (Gen.9 : 6). Par Moïse, plus tard Dieu va instruire le peuple de Dieu dans ce sens. Il leur rappelle cette parole fondamentale : « vous ne souillerez point le pays où vous serez, car le sang souille le pays ; et il sera fait pour le pays aucune expiation du sang qui y sera répandu » (Nom.35 : 33-34 ; cf.30). Le Christ Lui-même, devant une tentative d'enfreint cuisant de ce grand commandement, a dû rappeler à l'ordre « Alors Jésus lui dit : remets ton épée à sa place ; car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée » (Mt.26 : 52).

Il se dégage ici deux enseignements que nous devons souligner :

- Le premier enseignement, c'est l'accomplissement, de nos jours, de cette sentence : on constate cela surtout au niveau des chefs d'Etat. Il y en a qui tuent ou font tuer, soit pour arriver au pouvoir : ils marchent sur des corps humains pour accéder au fauteuil présidentiel. Leur fin est souvent tragique ! Ils finissent eux aussi par être tués.
- Le deuxième enseignement, qui découle d'ailleurs du premier, est que beaucoup de pays d'Afrique sont constamment souillés (Nom.35 : 33-34), à cause des successions sanglantes ! Cette chaîne pourra-t-elle s'arrêter un jour pour la pauvre Afrique ? C'est matière à réflexion aux candidats à la politique. Mais c'est aussi matière à réflexion aux chrétiens.

Tout ce qui précède indique, que Dieu demeure Maître absolu de la vie humaine (Ps.139 : 16). Partant, Il nous invite à comprendre que dans le domaine de la vie humaine, la crainte de Dieu doit nous inspirer la bonne conduite. Le sixième commandement le résume de façon nette : « Tu ne tueras point » (Ex.20 : 13). Si tu crains Dieu, il n'y a aucune raison qui puisse te permettre de verser le sang humain. Le roi David nous donne un exemple remarquable : lui, humainement parlant, il aurait eu « raison » de mettre à mort le roi Saül. En effet, celui-ci, armé jusqu'aux dents (1Sam.24 : 3), poursuivait le jeune David pour l'éliminer (1Sam.18 : 8-11). Mais un jour Saül, tout fatigué de courir derrière David, se livre à un profond sommeil ; David le surprend (1Sam.24 : 4-5). Il était incité à tuer Saül (v.5). Mais David dit : « Que l'Eternel me garde de commettre contre mon Seigneur, l'oint de l'Eternel, une action telle que de porter ma main sur lui ! Car il est l'oint de l'Eternel » (24 : 7).

Les moyens de tuer sont variés :

- Tuer à coup d'une arme, d'un instrument quelconque, vis-à-vis ;
- Tuer en cachette par poison (dans une boisson ou une alimentation) ;
- Tuer par sorcellerie ;
- Tuer un bébé parce qu'il est né « hors norme ». Dans certaines régions en Côte d'Ivoire, si la jeune fille n'est pas d'abord passée par le rite de purification ou initiative, et qu'elle prend une grossesse, elle mettra au monde,

un enfant « hors-norme ». Cet enfant-là sera éliminé : il ne viendra pas à la maison !

Il y a une forme de meurtre, suscitée par le vagabondage sexuel, qui est très pratiquée de nos jours : l'avortement volontaire. L'Eternel Dieu, Maître absolu de la vie humaine, nous fait savoir que le fœtus au bas-ventre d'une femme, ne Lui échappe pas (Ps.139 : 16). Déjà à ce stade, non seulement Dieu connaît le nom et la durée de vie de l'individu, mais Il lui attribue la mission qu'il allait accomplir dans sa vie (Jér.1 : 5 ; cf. Es.49 : 1, 5 ; Gal.1 : 15, etc.). Interrompre donc une grossesse, c'est tenter d'annuler la volonté de Dieu et toute une mission. Qui sommes-nous pour faire cela ?

Ainsi donc, quelles que soient les « raisons » que l'on avancerait, quels que soient les moyens que l'on emploierait pour interrompre une grossesse, on commet-là un meurtre car le fœtus qu'ils ont interrompu contient déjà du sang. Or le sang, c'est la vie. « ... La vie de la chair est dans le sang » (Lev.17 : 11, 14). Ceux ou celles qui craignent Dieu n'agiront plus jamais comme cela. Car il est écrit : « qu'aucun meurtrier n'a la vie éternelle demeurant en lui » (1Jn.3 : 15). Pour un fœtus détruit, le jugement de Dieu pourra frapper, selon les cas, deux à trois personnes : la « mère » qui n'a pas eu de considération et sentiment de pitié pour le fruit de ses propres entrailles et ses complices. Dans certains cas, il s'agit de l'homme, « auteur » de la grossesse en question : il a poussé et encouragé sa partenaire à avorter ; dans d'autres cas, le médecin qui a accepté de faire le curetage ou la femme qui a conseillé le produit de l'« inlavement –poison », etc.

Mais celui ou celle qui aurait agit de cette manière, doit se ressaisir : se reconnaître coupables devant le juste jugement de Dieu. Alors, ce qu'il faut savoir, c'est qu'aujourd'hui encore nous sommes dans le temps de la grâce : « Le temps favorable ... le jour du salut » (2Cor.6 : 2). Dieu ne se lasse pas de pardonner. S'étant reconnues coupables, ces personnes doivent s'approcher « donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus ... » (Héb.4 : 16).

Mais tuer quelqu'un n'est pas seulement le fait de mettre fin à son existence. C'est aussi, tuer quelqu'un, socialement et moralement ; au point que, même s'il passe pour être vivant, il est socialement classé au bas de l'échelle. La santé comprend globalement le bien être physique, mental et social. Il convient de souligner ici, une vérité fondamentale. La dignité d'un homme, dans son milieu de vie, dépend de sa réputation. Un homme politique m'a dit dans une conversation ce qui suit : « Si l'on perd l'argent, on n'a pas perdu grand-chose ; car l'argent est fait de main d'homme. Mais s'il perd l'honneur, il a perdu grand-chose : car l'honneur fait partir de la dignité de l'homme... ». On peut même dire que l'homme, socialement parlant, c'est sa dignité ! D'ailleurs, la Bible elle-même déclare que « la réputation est préférable à de grandes richesses. Et la grâce vaut mieux que l'argent et que l'or » (Prov.22 : 1).

Or, des chrétiens, même des plus puritains en d'autres domaines, ont tendance à ne pas prendre au sérieux ce capital social. Ils exposent les faiblesses et les chutes secrètes d'un frère ou d'une sœur ; ce qui porte atteinte à leur réputation. Parfois on rapporte, à la légère, des inexactitudes qui causent des préjudices énormes aux concernés. Les exemples sont légions. Je connais une jeune femme qui m'a parlé un jour, amertume au cœur, d'un drame la concernant. Une amie à elle est allée

raconter à son fiancé, des inexactitudes à son sujet. Le drame est qu'à cause de ce que cette « amie » de mauvaise langue a dit au fiancé (de la jeune femme) celui-ci a interrompu son amitié d'avec elle. N'est-ce pas là, une manière de tuer ?

Dans la Bible nous avons un exemple pitoyable, celui de Mephiboscheth, fils de Jonathan, petit fils de Saül (2Sam.19 : 24). Le perfide Tsiba était allé dire au roi David, une calomnie monstrueuse contre Mephiboscheth : il est tombé dans la disgrâce du roi ; puis celui-ci lui a arraché toutes ses terres en faveur du perfide : « Voici, tout ce qui appartient à Mephiboscheth est à toi » (2Sam.16 : 1-4). Quand même plus tard, Mephiboscheth a essayé de rentrer dans les grâces du roi, il n'y a pas réussi !: « Le roi lui dit : A quoi bon toutes tes paroles ? » (2Sam.19 : 29a). Une telle personne est moralement et socialement tuée ! Surtout dans le cas présent où Mephiboscheth était un handicapé (19 : 26).

L'exigence éthique est que tout chrétien digne de ce nom, et qui craint Dieu, évite tout ce qui pourrait porter atteinte à la réputation d'autrui. Car on ne le ferait pas sans offenser le Seigneur Lui-même (Rom.14 : 1-4 ; Ac.9 : 4 ; Mt.25 : 45). La bonne conduite, comme résultat de la crainte de Dieu, se déploie, non seulement dans le respect de la vie humaine, mais aussi dans d'autres domaines.

Bonne conduite dans le foyer conjugal

Le mariage est sacré, il ne faut pas le profaner (Héb.13 : 4). Un homme ou une femme qui reconnaît le caractère sacré du mariage, sera influencé dans sa conduite par l'importance de cette institution. D'abord dans le choix du conjoint. Il faut poser un préalable. Dans le livre de la Genèse, texte de l'institution du mariage, il est écrit : « L'Eternel Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise de l'homme, et il l'amena vers l'homme » (2 : 22). Ailleurs, ce qui ressort de la prière du serviteur d'Abraham qui était allé chercher la femme d'Isaac, est une vérité fondamentale : « Que la jeune fille à laquelle je dirai : penche ta cruche, je te prie, pour que je boive, et qui répondra : bois, ... soit celle que tu as destinée à ton serviteur Isaac » (Gen.24 : 14). Le Seigneur Jésus-Christ, soulignant le caractère indissoluble du mariage, dit : « Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint » (Mt.19 : 6b).

Tout ceci et tout cela, indique clairement que c'est Dieu qui donne le mari, c'est Dieu qui donne la femme. Et même, Il destine. Ceci veut dire en clair, que à un homme normal, en bonne santé virile, Dieu a destiné une femme. De la même manière, à une femme normale en bonne santé sexuelle, Dieu a destiné un homme. Conditionnés par une telle vérité, le jeune chrétien, la jeune chrétienne ou tout chrétien, doit adopter la conduite que lui inspire la crainte de Dieu. Il est écrit : « Celui qui trouve une femme trouve le bonheur ; c'est une grâce qu'il obtient de l'Eternel » (Prov.18 : 22). Trouver, et non pas ramasser ! Ceci sous entend l'effort, la démarche par la grâce de Dieu. Ceci vaut autant pour la femme que pour l'homme. En clair, ils doivent procéder à des démarches progressives par la foi : prier, patienter et attendre pour rencontrer son conjoint que Dieu a destiné. Une telle conduite exclut « la vaine manière de vivre que vous aviez héritée de vos pères » (1Pi.1 : 18).

En effet, selon la culture ou tradition des peuples païens, les rapports sexuels en dehors du mariage (avant comme pendant) ne sont pas coupables. Ainsi, un jeune homme ou une jeune fille peut avoir plusieurs partenaires sexuels sans inquiétude. Mais « Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Voici, toutes choses

sont devenues nouvelles » (2Cor.5 : 17). Ils doivent donc poursuivre patiemment les démarches progressives par la foi, jusqu'à ce qu'ils rencontrent la personne destinée. Autour de cette rencontre, se trouvent deux réalités fondamentales. Ces deux vérités-là servent de pilier ou fondement pour l'édifice du mariage.

- 1- Ils éprouvent, l'un pour l'autre, un amour véritable, réciproque et personnel. Ils doivent s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un « amour » par délégation. C'est-à-dire imposé par des parents, par un Pasteur ou un Missionnaire. L'exemple de Léa est instructif : imposée par ses parents (selon la coutume), elle en a fait les frais (Gen.29 : 22-26). Car il est écrit « L'Éternel vit que Léa n'était pas aimée; et il la rendit féconde, tandis que Rachel était stérile. » (Gen.29 : 31). Il faut éviter également, un « amour » par intérêt. Car l'amour par intérêt n'est pas suffisamment solide pour servir de base à un foyer réussi. Car « Quand un homme offrirait tous les biens de sa maison contre l'amour, il ne s'attirerait que le mépris » (Cant.8 :7b). L'homme et la femme doivent savoir que l'amour fraternel (agapè) seul ne suffit pas pour une union conjugale ; il faut aussi sa dimension « éros », c'est-à-dire « cette tendance, ce désir, ce mouvement qui porte l'homme ... vers la femme et vice-versa »⁶. Ce sens-là ressort des passages comme Prov.5 : 18-19 ; Cant.2 : 2-3 ; 4 : 4-5 ; 5 : 4 ; 8 : 6). Un amour de cette nature ne fera que grandir au fur et à mesure que les prétendants se découvrent, se connaissent. Mais, ce n'est pas tout.
- 2- L'autre pilier, le plus important d'ailleurs, c'est la volonté de Dieu. Dans la prière que le Seigneur Jésus-Christ nous a apprise, nous disons à Dieu, entre autres, « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel » (Mt.6 : 10). En clair, nous disons à Dieu : de la même manière que les anges accomplissent ta volonté au ciel, aide-nous à l'accomplir ici-bas. Le Seigneur Jésus nous a appris aussi, qu'Il fait de l'accomplissement de la volonté de son Père, sa nourriture (Jn.4 : 31-32, 34). Il nous a laissé cette trace pour que nous la suivions : rechercher la volonté de Dieu dans toutes choses ; et surtout dans le mariage. Lorsque l'on tape à côté, c'est l'enfer sur terre ! Il faut éviter ça. Les prétendants doivent donc avoir, pendant ce temps de recherche, de prière, d'entretien, la conviction que leur union est selon la volonté de Dieu. un tel foyer ne sera que béni.

La bonne conduite, inspirée par la crainte de Dieu, dans le foyer conjugal. Tout commence par cette vérité du Seigneur « de qui toute famille dans les cieux et sur la terre tire son nom » (Eph.3 : 14) : Car Il déclare après avoir institué l'union sacrée : « l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une chair » (Mt.19 : 5 ; cf. Gen.2 : 24). Dès lors, la vie ensemble doit être bien menée. Les époux se doivent respect réciproque (Col.3 : 18-19 ; Eph.5 : 22-33). Il arrive qu'un époux maltraite l'autre. Généralement c'est l'homme qui se montre le maître absolu du foyer. Ses décisions sont sans retour sans partage : sa femme ne fait que subir. Qu'un tel homme sache ceci : la recommandation du Seigneur « Maris, que chacun aime sa femme et ne s'agrisse pas contre elle » (Col.3 : 19), est pour lui aussi. D'ailleurs le Seigneur, donne aussi à la femme, la recommandation suivante : « Femmes, que chacune soit soumise à son mari... »

⁶ Courtial, Pierre, *Fondement pour l'avenir*, p.157.

(Eph.5 : 22). Et dans cette recommandation faite à la femme, il y a une responsabilité qui revient à l'homme. En effet, l'expression grecque traduite en français par « femme, que chacune soit soumise à son mari », signifie aussi « se ranger derrière, s'abriter derrière ». Ce sens-là, est renforcé par le Cant.2 : 3 où c'est la femme elle-même qui déclare : « J'ai désiré m'asseoir à son ombre... ». Ce qui veut dire en clair, m'asseoir sous son autorité, sous sa protection. L'homme marié a donc la responsabilité devant Dieu, de veiller au bien-être de sa femme ; il ne doit pas seulement se contenter de bénéficier des services de sa femme : il doit l'aimer, la protéger, l'honorer en lui permettant de s'épanouir dans le foyer et dans l'Eglise. Ainsi donc la bonne conduite inspirée par la crainte de Dieu ne saurait laisser à l'homme la liberté de maltraiter la femme, « une grâce qu'il obtient de l'Eternel » (Prov.18 : 22).

Mais parfois aussi le contraire est vrai ! La femme porte culotte. Elle oublie l'ordre du Seigneur qui se trouve renforcé dans Eph.5 : 22, 24, « Femmes que chacune soit soumise à son mari comme au Seigneur ... De même que l'Eglise est soumise à Christ, les femmes aussi doivent l'être à leur mari en toutes choses ». La bonne conduite, inspirée par la crainte de Dieu, doit souvent amener la femme à s'examiner dans ses comportements vis-à-vis de son mari : s'agit-il d'un service qu'elle veut refuser à son mari ? Qu'elle s'interroge elle-même : pourrais-je faire un tel refus à mon Seigneur Jésus-Christ ? Alors, le Seigneur, le Saint-Esprit l'aiderait intérieurement à savoir que non ! Qu'elle ne refuse donc pas ce service à son mari ! S'agit-il des propos durs, méchants qu'elle s'apprête à tenir à son mari ? Quelle se demande d'abord, « pourrais-je moi, tenir de tels propos à Jésus-Christ, mon Sauveur ? La réponse que le Saint-Esprit lui donnera sera certainement, non ! Alors qu'elle se dise : je ne peux pas tenir un tel propos à mon mari. Tout ceci faciliterait une ligne de conduite.

La fidélité conjugale

Dieu a en horreur l'infidélité ! Aussi, est-il écrit : « Dieu jugera les débauchés et les adultères » (Héb.13 : 4). Est adultère tout homme qui laisse sa femme et entretient un rapport sexuel avec une autre femme. Est adultère toute femme qui, en dehors de son mari recherche les rapports sexuels avec un autre homme ! L'Eternel notre Dieu est un Dieu d'ordre. Aussi dans toutes choses, Il établit l'ordre que ses créatures doivent respecter. De la même manière, qu'Il a dit d'apporter « à la maison du trésor toutes les dîmes afin qu'il ait de la nourriture dans ma maison » (Mal.3 : 10) ; que l'on ne verse pas le sang d'un animal ailleurs, mais qu'il l'amène à l'entrée de la tente d'assignation ; que l'enfant soit éduqué dans le cadre du couple (Prov.1 : 8 ; 6 : 20 ; 23 : 22, etc.), ainsi Dieu veut et recommande, que le rapport intime entre deux personnes de sexe opposé soit fait uniquement dans le cadre établi par Dieu : le couple formé par un homme et une femme. L'adultère est tellement grave, que dans l'Ancien Testament, ceux qui étaient pris en flagrant délit d'adultère « l'homme et la femme adultères seront punis de mort » (Lév.20 : 10).

Nous sommes à l'ère messianique. Maintenant donc, nous sommes sous la grâce ; et la punition de péché ne se fait plus de cette manière. Mais la rigueur du jugement de Dieu demeure. Seulement, Dieu est patient et attend la repentance. Celui qui abuserait de cette bonté et cette patience en demeurant dans ses méfaits, « amasse un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du

jugement de Dieu » (Rom.2 : 5). L'horreur de l'adultère, sous la grâce, est encore plus que dans l'A.T.. Car, sous la Nouvelle Alliance, l'intention vaut le fait. Le Christ déclare : « Vous avez appris qu'il a été dit : tu ne commettras point d'adultère. Mais moi, je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur » (Mt.5 : 27).

Ainsi donc, l'homme qui craint Dieu, la femme qui craint Dieu, se gardera de commettre ce mal qui a beaucoup de conséquences. D'ailleurs, l'adultère est plus difficile à commettre que beaucoup d'autres péchés. Qu'ai-je à dire ? Vous savez les sentences du Seigneur dans 1Cor.6 : 9-10 où il est écrit, entre autres, que ceux qui insultent n'hériteront pas le royaume de Dieu. Et encore dans Eph.4 : 29 le même apôtre écrit : « Qu'il ne sorte de votre bouche aucune parole mauvaise... ». On peut être conscient de la gravité d'une telle sentence. Mais il arrive que quelqu'un vous fasse fâcher, et sous le choc, vous pouvez être amené à dire des paroles mauvaises, amères, voire blessantes ! Vous vous rendez compte, c'est déjà fait, désolé ! Quand l'effet de la colère passe, on en a honte, on est au regret. C'est pourquoi, disons ceci en passant, la qualité chrétienne appelée : maîtrise de soi (Gal.5 : 22b) est à rechercher de tous.

Il n'en est pas ainsi du péché d'adultère : c'est un péché qui se commet à deux : par un homme et une femme. Pendant que ces deux enfants de Dieu vont se parler, à partir des avances que l'un aura faites à l'autre ; ils vont tomber d'accord ; ils vont trouver l'endroit de leur méfait. Ces démarches supposent un chemin plus ou moins long ; parfois cela nécessite quelques jours. Cet homme et cette femme sont plus ou moins en possession de leur volonté. Ils peuvent donc entendre la voix silencieuse, mais ferme et répétée du Seigneur, le Saint-Esprit notre Maître. Car le Seigneur Jésus a dit : « ... l'Esprit Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit » (Jn.14 : 26). Dans le cas d'espèce, certainement le Saint-Esprit leur rappellera le septième commandement : « Tu ne commettras point d'adultère » (Ex.20 14). En raison de son importance, ce commandement-là est répété dans beaucoup de passages. A titre d'exemples Hébr.13 : 4 ; 1 Cor.6 : 9 ; Rom.13 : 9a. Comme on le voit, le Saint-Esprit, en rappelant à cet homme et à cette femme-là qu'ils se trouvent sur le chemin du mal, peut les arrêter pour que leur mauvais dessein ne voie pas le jour. S'ils craignent Dieu, ils n'auront qu'à obéir à la voix du Dieu-Amour, qui les arrache ainsi au mal. En tout cas, que ce soit des jeunes, que ce soit des personnes déjà mariées, la Bible exige le progrès dans la bonne conduite inspirée de la crainte de Dieu.

La croissance du chrétien dans la bonne conduite

L'apôtre Paul reconnaît que les chrétiens thessaloniciens avaient appris d'eux à se bien « conduire et plaire à Dieu » (1Thes.4 : 1a). Mais encore, il les prie et les conjure « au nom du Seigneur Jésus de marcher à cet égard de progrès en progrès » (1Thes.4 : 1b). Savoir se conduire pour plaire à Dieu, c'est bien dans tous les domaines ; comme l'apôtre Pierre le dit « Soyez saints dans toute votre conduite » (1Pi.1 : 15). Cependant, ici l'apôtre Paul n'a cité que deux domaines : s'abstenir de la débauche et être honnête dans les affaires. Et les deux termes grecs employés ici, sont porneïa et skeuos.

- Porneïa parle de la prostitution.

- Skeuos : Au sens propre ça veut dire tout objet d'équipement, instrument, etc. Au sens figuré, il signifie « homme qui est l'instrument ou le complaisant d'un autre ». Cela vise donc globalement le fait de s'employer dans la prostitution, soit avec des personnes du sexe opposé, soit dans la pratique d'homosexualité. Ou encore, s'employer entre homme et femme en dehors du foyer conjugal ; soit en vue de se procurer ou donner du plaisir charnel ; soit pour obtenir faveur (écoliers ou étudiants) de leur maître ou professeur, soit en vue de l'argent ou autres biens matériels ; c'est de la débauche !

Il faut plutôt savoir « posséder son corps dans la sainteté et l'honnêteté » (1Thes.4 : 4). Le terme grec traduit en français par posséder, comporte le sens de « l'effort ». Le chrétien en effet, pour se maintenir dans la grâce de Dieu, doit fournir quelques efforts. L'apôtre Paul lui-même dit : « Je traite durement mon corps et je le tiens assujéti » (1Cor.9 : 27). En d'autres termes, il ne faut pas avoir « soin de la chair pour en satisfaire les convoitises » (Rom.13 : 14b). C'est une maîtrise qu'il faut exercer constamment sur soi-même.

Pour y arriver, nous devons prendre conscience d'une réalité dynamique : celle de savoir, que si je demeure en Christ, et que sa Parole demeure en moi, Lui et moi sommes devenus une seule chair, une même plante (Jn.15 : 4-7). « Prendrai-je donc les membres de Christ, pour en faire les membres d'une prostituée ? ». La réponse, c'est : « Loin de là ! » (1Cor.6 : 15-16). Dans le même sens, on pourrait aussi se poser la question : prendrai-je donc mon « corps [qui] est le temple du Saint-Esprit » pour en faire un instrument de l'ivresse ? M'emploierais-je encore pour me battre contre qui que ce soit ? Nous pourrions pousser très loin cette interrogation. Faut-il préciser, que notre comportement modèle n'est pas seulement demandé dans la vie en relation avec le Seigneur.

L'honnêteté dans les affaires (1Thes.4 : 6)

Par la crainte de Dieu, le chrétien doit croître dans l'honnêteté, au-delà de celle que pratiquent ceux du monde. Le Seigneur Jésus-Christ, dans le « sermon sur la montagne » déclare aux disciples ce qui suit : « Si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux » (Mt.5 : 20). De cette même manière, l'honnêteté du chrétien dans les affaires, dans la gestion des choses publiques ou collectives, doit surpasser celle des gens du monde. En un mot, le chrétien doit faire la différence.

Ceci veut dire en clair, que le chrétien commerçant affiche des prix justes ; qu'il pratique les prix homologués ; qu'il emploie des balances et mesures justes (Deut.25 : 15 ; Lévi.19 : 35). Car le Dieu juste que nous craignons, a en horreur, les faux poids (Deut.25 : 16 ; Prov.11 : 1). Or, « Nul créature n'est cachée devant lui, mais tout est nu et découvert aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte » (Héb.4 : 13). Aujourd'hui en Côte d'Ivoire, par exemple, il est question de « facture normalisée ». Les commerçants chrétiens doivent honnêtement faire usage de ça ! Le chrétien, exerçant une carrière politique, administrative ou judiciaire, à quelque niveau qu'il se situe, doit gérer, commander, juger avec droiture de cœur. Car le Seigneur dit : « Vous ne commettrez point d'iniquité ni dans les jugements, ni dans les mesures... » (Lévi.19 : 35). On le voit, le chrétien habité par la crainte de Dieu,

marche de progrès en progrès dans la bonne conduite. Celle-ci l'aidera à évoluer aussi dans un autre domaine.

La grâce de Dieu

L'apôtre Pierre, tout en mettant en garde les chrétiens contre les impies, leur demande de croître dans la grâce (2Pi.3 : 18), c'est aussi la force pour s'éloigner toujours plus du mal, de la médiocrité et de l'à peu près. Il convient de préciser ici, que l'expression grecque traduite en français de façon uniforme par « grâce » dans tous les passages bibliques, a trois connotations bien distinctes : il s'agit de eukharisteô, eulogueô et kharis.

- Eukharisteô : être reconnaissant, rendre grâce ;
- Eulogueô : dire du bien de, louer célébrer. C'est ce que ce verbe signifie quand il est utilisé par l'homme à l'endroit de Dieu. Mais quand il est utilisé par Dieu ou pour Dieu à l'endroit de l'homme, cela veut dire que le Tout-Puissant accorde sa faveur à l'homme. Celui-ci est alors l'objet de bienveillance de la part de Dieu. Dans la réalité spirituelle, il ne s'agit pas d'une bénédiction abstraite. Mais c'est une bénédiction qui constitue une couverture protectrice autour du croyant. C'est pourquoi l'Eternel Dieu dit à Balam : « Tu n'iras point avec eux ; tu ne maudiras point ce peuple, car il est béni » (Nom.22 : 12). En d'autres termes, ce peuple est « couvert ». C'est bien le terme grec euloguemenos qui est employé ici. Le devin Balam lui-même, ayant échoué dans ses macabres besognes, a été obligé de reconnaître et exprimer cette réalité en ces termes : « Comment maudirais-je celui que Dieu n'a point maudit ? » (Nom.23 : 8). En clair, pour maudire un enfant de Dieu, il faut qu'on lui enlève, la bénédiction de Dieu, couverture protectrice dont il est bénéficiaire. Or, personne ne peut enlever cette couverture-là, si ce n'est Dieu Lui-même. Je compare cela à l'immunité parlementaire ou l'immunité diplomatique : « Seule l'Assemblée Nationale peut décider de lever l'immunité parlementaire de l'un de ses membres »⁷. Comme on le voit, le sens des différentes expressions grecques, traduit par grâce, est émoussé par nos langues.
- Kharis : Cette expression, qui veut dire « ce qui est plaisant, aimable, bienveillant, est employé dans la Bible surtout pour parler des dons ou capacités spirituels que Dieu donne à ses enfants pour les différents services chrétiens. Il convient de dire que c'est de cette dernière expression qu'il est question dans les passages où l'on parle de la croissance dans la grâce (2Pi.3 : 18 ; 2Tim.2 : 1 ; Luc 2 : 52).

Celui ou celle qui croît dans ce domaine, sera non seulement toujours aimables et bienveillant, mais par là même, il est plaisant. Il est aimé dans son entourage. Ainsi, les premiers chrétiens louaient Dieu et trouvaient « grâce auprès de tout le peuple » (Ac.2 : 47). En effet, il s'agit aussi de « grâce extérieure, charme de la beauté »⁸. Mais dans la Bible, l'accent tombe souvent sur le sens des dons comme étant les

⁷ Dictionnaire Encyclopédique 2000, p.939.

⁸ Dictionnaire grec-français.

manifestations de l'Esprit (1Cor.12 : 7). La croissance dans la grâce se situe à deux niveaux : en intensité et en diversification...

a. En intensité

Nous avons vu, par définition, que « auxianô » signifie : croître en taille, en force et en puissance. Dans une croissance normale en grâce, le chrétien aura de plus en plus la force spirituelle pour accomplir le service de Dieu. Nous avons des exemples remarquables d'hommes de Dieu. Moïse avait tenté de refuser l'appel de Dieu, parce qu'il disait : « Ah ! Seigneur, je ne suis pas un homme qui ait la parole facile, et ce n'est ni d'hier ni d'avant-hier, ni même depuis que tu parles à ton serviteur ; car j'ai la bouche et la langue embrassées » (Ex.4 : 10).

Mais l'histoire nous apprendra plus tard, que la grâce de Dieu a fait de ce Moïse, un autre homme ! Les Saintes Ecritures disent de lui, qu'« il était puissant en parole et en œuvre » (Ac.7 : 22). On peut même dire que la force ne se limite pas à la jeunesse. Car, en ce qui concerne Josué, à l'âge de 85 ans, il disait : « Je suis encore vigoureux comme au jour où Moïse m'envoya : j'ai autant de force que j'en avais alors, soit pour combattre, soit pour sortir et pour entrer ». On le voit, la grâce de Dieu fait des merveilles dans l'homme qui craint Dieu et qui se consacre à Lui. Elle peut, également lui faire multiplier ses efforts dans le service de Dieu.

b. En diversification

Le serviteur ou la servante du Seigneur, toujours renouvelé dans la grâce du service, peut travailler non seulement de façon intense et longtemps, mais en nombre et en qualité. L'apôtre Paul, sans aucun sentiment d'autosuffisance, avoue avoir travaillé plus que les autres apôtres. Mais, il s'est empressé d'ajouter « non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu qui est en moi » (1Cor.15 : 10). Il nous faut aussi citer un exemple extrabiblique, celui du Rév. GOHI Samuel de l'Eglise AEE-CI. On se rappelle encore que cet homme de Dieu avait exercé, sa vie durant, le ministère de la prière. Grâce à son ministère, beaucoup de guérisons, de délivrances et de réconciliations s'étaient opérées. Mais au commencement, il priait uniquement pour la folie. Il nous a dit un jour qu'il a demandé à Dieu de lui accorder encore un peu plus de grâce. En réponse à cela, Dieu lui a accordé le don de guérison de toutes sortes de maladies (à Gohitafla, puis plus tard à Klinganbo, en Côte d'Ivoire). Nous voyons donc que, quand le chrétien croît dans la grâce, il voit ses relations fraternelles et sociales s'élargir et s'améliorer (Luc 2 : 52 ; Ac.2 : 47). Mais aussi, elle renouvelle en lui, la force, la puissance et la joie de service. Elle porte aussi la croissance dans l'amour.

Croître dans l'amour fraternel (1Thes.3 : 12)

L'amour est un concept difficile à définir. Donnons en ici une brève définition. Posons d'abord que de la Bible, il se dégage trois concepts qu'il ne faut pas confondre avec l'amour vrai : l'epithymia, l'éros et philia :

- a. L'epithymia : L'impulsion des mauvais désirs de la chair (Col.3 : 5) ;

- b. L'éros qui désigne la tendance, la puissance sexuelle ou l'attirance entre les personnes du sexe opposé (Prov.5 : 19 ; Cant.4 : 5) ;
- c. Philia : Amour – amitié, sentimental.

Dans le contexte qui nous intéresse ici, il s'agit plutôt de « agapè » qui signifie charité, affection. Le verbe grec « agapaô » veut dire « aimer, chérir, avoir une préférence pour ... »⁹. C'est le terme qui exprime l'amour au sens le plus fort. C'est l'amour qui se donne sans condition : il agit par esprit de devoir et par désintéressement. C'est de cet amour que Dieu aime le monde (Jn.3 : 16 ; Rom.5 : 6-8) et dont les enfants de Dieu doivent s'aimer mutuellement (Mt.22 : 39).

De façon concrète, l'amour se traduit par un sentiment bienheureux et de bonheur en compagnie de la personne aimée. Mais c'est un sentiment très profond, un attachement réel. L'exemple de Jonathan est très instructif. En parlant de l'amour de Jonathan pour David, l'Écriture Sainte dit que : « L'âme de Jonathan fut attachée à l'âme de David, et Jonathan l'aima comme son âme » (1Sam.18 : 1). C'est cela le vrai amour. L'amour, dans ce sens, ne demeurera pas stationnaire.

Pour parler de la croissance dans l'amour fraternel, le Seigneur emploie des termes plus forts comme : uperauxanô, pléonazô (1Thes.3 : 12a ; 2thes.1 : 3) et perisseuô (1Tehs.3 : 12b). Que signifient ces termes ?

- Uperauxanô = croître fortement, s'épanouir magnifiquement ;
- Pléonazô = être surabondant, excessif, démesurer ;
- Persisseuô = être de trop, surabondant.

Ces termes soulignent donc le fait que la croissance dans l'amour fraternel n'a pas de limite : il n'y aura jamais d'excès dans l'amour fraternel. Pour bien comprendre la croissance dans l'amour fraternel, il nous faut analyser un peu la notion de l'amour dans l'A.T.¹⁰ et la révolution de l'amour à l'ère messianique.

L'amour dans l'A.T.

Il convient de signaler que la théologie de l'A.t est différente de celle du N.T.. Cela s'explique par un fait majeur ; la Révélation de Dieu a été très progressive. Aussi, l'histoire du salut a eu un caractère progressif : Dieu, en très bon pédagogue, a révélé progressivement sa volonté à son peuple, en ne lui donnant d'abord que « les notions élémentaires de sa justice, de pureté et de sainteté ... ». Ainsi, l'amour du prochain, exigé par Dieu à son peuple, était d'abord une dette de réciprocité : « Tu aimeras ton prochain, et tu hairas ton ennemi » (Mt.5 : 43 ; cf. Lévi.19 : 20). On devait faire du bien à autrui en raison de ce qu'il est ou de ce qu'il fait. Ainsi, Israël devait avoir de bonnes intentions envers l'Égypte, car il a « été étranger dans son pays » (Deut.23 : 7b-8).

En parlant de l'amour pour le prochain, l'apôtre Jean dit qu'il présentait un commandement ancien (1Jn.2 : 7). Mais il ajoute tout de suite : « Toutefois c'est un commandement nouveau... » (v.8). Le Seigneur Jésus-Christ Lui-même, plus explicite encore, dit : « Je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les

⁹ Dictionnaire grec-français, op.cit., p.3

¹⁰ L'A.T., c'est l'Ancien Testament. Le N.T., c'est le Nouveau Testament.

autres ; comme je vous ai aimé, vous aussi, aimez-vous les uns les autres » (Jn.13 : 34). Le Maître Suprême de l'Eglise a raison de dire cela ; car l'amour qu'Il recommande-là est un dépassement de celui de l'A.T. Il rappelle : il a « été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Mais moi, je vous dis : aimez vos ennemis » (Mt.5 : 43-44). Sous la grâce et par la grâce de Dieu en Jésus-Christ, ce n'est pas seulement son prochain, son ami, son frère ou sœur qu'il faut aimer ; il faut aimer tout le monde sans exception. Il faut faire du bien non pas par une dette de réciprocité, mais par esprit de pur devoir. En d'autres termes, il ne s'agit pas de faire le bien seulement à ceux qui nous font du bien, ou qui nous sont favorables ; mais il faut accorder ses bienfaits à tous ceux qui en ont besoin, quel que soit ce qu'ils sont. C'est par un amour plus fort que l'on peut faire ça !

Cet amour, Dieu Lui-même nous en a donné l'exemple : Il nous a aimés lorsque nous ne méritions pas son amour. L'apôtre Paul nous l'exprime comme suit : « ... Dieu prouve son amour envers nous en ce que lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous » (Rom.5 : 8). Tous les bénéficiaires de cet amour doivent pouvoir suivre l'exemple de Christ (Col.3 : 14). En effet, l'amour par devoir et par désintéressement qui était impossible dans l'Ancienne Alliance, le Saint-Esprit l'a rendu possible dans la Nouvelle Alliance.

Le Saint-Esprit dit : « Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature » (2Cor.5 : 17). Cette vérité s'est vérifiée dans ce domaine de la croissance dans l'amour, chez les chrétiens de l'Eglise primitive : il est notoire qu'il s'était installée une haine chronique entre Juifs et Samaritains. Nous pouvons en citer deux grandes preuves historiques : 1) La femme samaritaine avait tenté de refuser de l'eau à boire au Fils de Dieu, parce qu'Il est Juif (Jn.4 : 7-9). 2) Dans un bourg des Samaritains, ceux-ci ont refusé de recevoir Jésus-Christ, « Parce qu'Il se dirigeait sur Jérusalem » (Luc 9 : 51-53). Comme on le voit, l'inimitié entre ces deux peuples était très profonde.

Mais après l'effusion du Saint-Esprit, les rachetés Juifs ont été capables, non seulement de pardonner aux Samaritains, leur hostilité, mais d'oublier cette haine chronique. En effet, « l'homme qui a de la sagesse est lent à la colère, et il met sa gloire à oublier les offenses » (Prov.19 : 11). Alors, étreints par l'amour de leurs frères et sœurs séparés, ils leur ont apporté la Bonne Nouvelle du Salut : « Philippe étant descendu dans la ville de Samarie, y prêcha le Christ » (Ac.8 : 5).

Nous donc aussi, nous sommes réconciliés avec Dieu, grâce au sacrifice expiatoire, unique et tout suffisant de Jésus-Christ (Rom.5 : 1). Or, la réconciliation avec Dieu c'est la paix. Et la paix donnée par Dieu a trois dimensions complémentaires : dimension personnelle et interne, dimension verticale, c'est-à-dire entre Dieu et les hommes, et dimension horizontale relationnelle ; en d'autres termes, entre l'homme et ses semblables.

- a- réconcilié avec Dieu par la foi en Jésus-Christ, le croyant, le croyant est toujours l'objet de la bienveillance de Dieu. Il communique avec Dieu et reçoit de Lui sa bénédiction : c'est la paix avec Dieu, préalable à la paix intérieure.
- b- Partant, ce croyant a un cœur inondé de paix et de joie renouvelées : c'est une harmonie intérieure ! En d'autres termes, c'est le bonheur ! Mais cet état heureux en une personne donnée, ne peut pas rester caché ou inactif.
- c- Ceci étant, la paix et la joie dans cet individu comblé, s'extériorisent et caractérisent ses relations avec son entourage, à commencer par le foyer

conjugal. Sa présence et son comportement garantissent la paix, il est un pacificateur.

Les croyants d'un tel niveau spirituel doivent pouvoir croître dans l'amour au sens « pléonazô » pour atteindre la sublimation dans ce domaine. Du degré « ordinaire » d'aimer ceux qui font le bien, ils doivent pouvoir aimer ceux qu'ils haïssaient. En effet, un tel amour nous permet de dépasser les querelles anciennes, les différences culturelles, raciales, etc.. A ce degré-là, l'amour nous rend capable d'agir non plus par calcul d'intérêt personnel, égoïste, mais par l'esprit de pur devoir. Comme tel, la seule motivation de toutes nos actions et nos services sera claire : aider purement et simplement ceux qui ont besoin d'être aidés, pour la gloire de Dieu. Ceci pourra développer en nous une grande qualité chrétienne : accomplir des bonnes œuvres ; non pas comme si nous devions être sauvés par elles, mais les bonnes œuvres sont plutôt le résultat du salut : « Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature... » (2Cor.5 : 17). Par conséquent, ses œuvres seront bonnes.

Nous venons de voir la nécessité de la recommandation du Seigneur : croître dans la connaissance de la Parole de Dieu, dans la connaissance personnelle de Dieu, dans la crainte de Dieu, dans la bonne conduite, dans la grâce de Dieu, dans l'amour fraternel et dans les bonnes œuvres. La croissance, dans ces différents domaines, c'est la caractéristique d'une vie chrétienne équilibrée. Nous faisons ici deux remarques : l'attitude du chrétien face à cette recommandation et le caractère permanent de la croissance.

- 1) L'attitude du chrétien face à la recommandation du Seigneur. La croissance du chrétien, nous l'avons dit, est une nécessité. Car en aucun cas, une vie chrétienne normale ne saurait être stationnaire ; et d'autant plus que c'est une recommandation du Seigneur, le fidèle doit aspirer, désirer toujours croître ! Il lui faut même « diôkô » la croissance. C'est-à-dire s'attacher à la croissance, rechercher, poursuivre la croissance. Voilà l'attitude à adopter par le fidèle.
- 2) Le caractère permanent de la croissance. Nulle part les Saintes Ecritures ne nous laissent croire que la croissance d'un chrétien serait pour un temps limité. Le Psaume 92 : 13a en donne une image très remarquable : « Les justes croissent comme le palmier ». A l'observer de près, on voit que cet arbre, le palmier à huile par exemple, porte toujours une branche neuve : il croît jusqu'à l'âge très vieux. Par ailleurs, au fur et à mesure qu'il croît, le palmier se dépouille de ses anciennes branches ; il laisse alors un tronc bien propre, alors que la croissance continue.

Ainsi le chrétien, en bonne santé spirituelle, doit croître toujours quel que soient son âge, son ancienneté dans l'Eglise. Et, plus il croît, il doit (à l'instar du palmier), pouvoir se débarrasser de ses anciennes habitudes, anciennes manières de faire qui ne glorifient pas Dieu (la convoitise, l'adultère, le mensonge, le vol, pour ne citer que ceux-là). L'apôtre Paul lui-même, conscient du caractère permanent de la croissance, dit : « Frère, je ne pense pas l'avoir saisi ; mais je fais une chose : oubliant ce qui est en arrière et me portant vers ce qui est en avant, je cours vers le but, pour remporter le prix de la vocation céleste de Dieu en Jésus-Christ » (Phil.3 : 13-14).

Comme vous pouvez l'imaginer, le rassemblement des croyants tels que nous avons présentés à travers les pages qui précèdent, sont susceptibles de constituer

une Eglise spirituellement forte et dynamique. Cette vie spirituelle va produire des résultats louables.

II- La croissance numérique de l'Eglise

L'exemple de l'Eglise de Jérusalem est très instructif. Le nouveau peuple de Dieu avait été suffisamment instruit dans la Parole de Dieu. Même un païen a rendu témoignage de ça. Les apôtres, en dépit des persécutions et des menaces de toutes sortes, ont « Rempli Jérusalem de votre enseignement ... » (Ac.5 : 28b). Or, la Parole de Dieu fidèlement annoncée et reçue produit son effet. Aussi vrai que « la pluie et la neige descendent des cieux et n'y retournent pas sans avoir arrosé, fécondé la terre, et fait germer les plantes... Ainsi en est-il de ma parole, qui sort de ma bouche : elle ne retourne point à moi sans effet, sans avoir exécuté ma volonté et accompli mes desseins » dit l'Eternel (Es.55 : 10-11). Ainsi donc les efforts des apôtres n'ont pas été vains : la Parole de Dieu qu'ils avaient enseignée au peuple, a produit du fruit : les fidèles étaient des pierres vivantes (cf. 1Pi.2 : 4).

Partant, un niveau important est atteint : « Le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère et l'édification du corps de Christ... » (Eph.4 : 12). Dans l'Eglise primitive tout le monde est devenu évangéliste. Aussi, l'exécution du programme apostolique devient une réalité. Le Seigneur Jésus-Christ avait donné aux apôtres, la recommandation magistrale que voici : « ... Vous recevrez une puissance, le Saint-Esprit survenant sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac.1 : 8). La première phase de ce grand programme est déjà atteinte avec l'évangélisation rigoureuse et systématique de Jérusalem (Ac.5 : 28). Partant, Jérusalem constitue désormais, une base stratégique d'où partira la conquête des autres régions et du monde.

L'étape de la Judée et de la Samarie. On est endroit de remarquer ce qui suit : il semble que les apôtres et les autres fidèles avaient oublié ou du moins négligé les autres étapes du programme. Tellement ils concentraient leurs efforts sur les activités variées à Jérusalem (Ac.2 : 42-47 ; 4 : 32-35) qu'ils ne faisaient aucun cas des autres programmes. Une telle attitude et le comportement qui s'en suit, n'est pas le seul fait dans la Bible. En effet, le noyau du peuple d'Israël en Egypte avait eu cette attitude.

Installés en Gossen, terre opulente, les enfants d'Abraham avaient oublié qu'ils étaient de passage dans ce pays. Car l'Eternel Dieu avait déclaré à son serviteur Abraham ce qui suit : « Sache que tes descendants seront des immigrants dans un pays qui ne sera pas le leur ; ils seront esclaves, et on les maltraitera pendant quatre cents ans » (Gen.15 : 13). Or, le Christ dira plus tard, que « l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison » (Jn.8 : 35). D'ailleurs le Seigneur ajoute : « ... et ils sortiront ensuite avec de grands biens » (Gen.15 : 14). Les enfants d'Israël en Egypte ne semblaient pas entrer dans cette logique. Pour leur faire prendre conscience de cela, Dieu va les secouer ! Le Pharaon qui avait connu Joseph, est remplacé par un autre Pharaon qui, lui, était cruel (Ex.1 : 8). « Alors les Egyptiens réduisirent les enfants d'Israël à une dure servitude » (Ex.1 : 13). Etreints de cette

situation amère, les enfants d'Israël en Egypte ont crié à Dieu (Ex.3 : 7). Ceci a été le point de départ de leur mouvement, du grand mouvement vers la terre promise.

Dans l'Eglise primitive a eu lieu une situation de fait, analogue à ce fait en Egypte. En effet, la grande persécution survenue à la suite de la mort d'Etienne (Ac.8 : 1a) a suscité une action évangélisatrice fructueuse. L'Eglise de Jérusalem, étant composée des membres ayant le perfectionnement, possède la dynamique de la croissance numérique. Les fidèles, en quittant Jérusalem, allaient répandre la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ contre toute logique. En effet, persécutés pour la Bonne Nouvelle, ils devaient fuir en renonçant. Mais bien au contraire « ceux qui avaient été dispersés allaient de lieu en lieu, annonçant la Bonne Nouvelle de la Parole » (Ac.8 : 4).

Philippe, lui, est allé en Samarie, où des foules nombreuses de personnes, suspendues à ses lèvres, se donnent à Dieu (Ac.8 : 5-8). A la suite d'une révélation prophétique, Pierre lui-même va chez Corneille (Ac.10). Son arrivée à Césarée a été l'occasion pour des païens de sortir des ténèbres de la perdition pour accéder à l'admirable lumière (Ac.10 : 44-46 ; cf. 1Pi.2 : 9) on peut se souvenir de ce que le Seigneur Jésus-Christ lui avait déclaré lors de son appel : « Ne crains point ; désormais tu seras pêcheur d'hommes » (Luc 5 : 10b). Ainsi, avec Corneille, prémices des païens, beaucoup d'autres personnes sont sauvées. C'est la première étape de l'évangélisation qui va aller « jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac.1 : 8b).

Par ailleurs ces fidèles-là, faisaient l'évangélisation avec un dépassement de soi-même. Car, comme nous l'avons dit plus haut, c'est par amour pour leurs frères et sœurs séparés, que les fidèles de Jérusalem sont allés jusqu'en Samarie pour annoncer la Bonne Nouvelle du salut. Comme on le voit, les bons éléments de l'Eglise de Jérusalem constituaient la force motrice de la croissance numérique de l'Eglise ; tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de Jérusalem. Nous sommes donc en droit d'affirmer que la croissance numérique d'une Eglise dépend de sa croissance qualitative. Comme le Dr YONGGI Cho l'a si bien dit, « ... pour croître numériquement, il faut d'abord croître spirituellement »¹¹. Comme tel, dans une Eglise locale, où la croissance spirituelle est assurée, il va avoir deux sortes de réactions : collective et individuelle.

- 1) L'Eglise locale met en place une équipe d'évangélisation composée des fidèles pleins de zèle. L'Eglise est ainsi en activité permanente.
- 2) Chaque fidèle est motivé et se trouve concerné par l'ordre suprême du Maître de l'Eglise : « Allez, faites de toutes les nations des disciples ... » (Mt.28 : 19).

Alors les fidèles ont une double prise de conscience : ils réalisent qu'en dehors de Jésus-Christ, tout homme est perdu ; mais en même temps ils croient que Jésus-Christ est la seule voie du salut. Aussi, à côté des œuvres d'évangélisation officielle des initiatives personnelles des chrétiens ayant une telle prise de conscience, se réalisent. La Parole de Dieu est annoncée avec conviction, des témoignages personnels sont donnés. Ces activités informelles, gagnant des âmes, renforcent les activités officielles et formelles de la communauté. Alors, par ces moyens, comme à l'Eglise primitive, « le Seigneur ajoutait chaque jour, à l'Eglise ceux qui étaient

¹¹ YONGGI Cho, Paul avec R. Whitney Manzane (traduit de l'anglais par Elvivre Cousin), Ed. Vida, Miami Florida p.10.

sauvés » (Ac.2 : 47b). « Car nous sommes ouvriers avec Dieu » (1Cor.3 : 9). C'est aussi, ce qui s'était passé dans des Eglises en Europe, après des réveils spirituels dans les années 1800. A cette époque-là, plusieurs actions, menées par des individus, ont vu le jour, et se sont développées. Citons, à titre d'exemple, deux œuvres fondées par des personnes individuelles : l'Ecole du Dimanche et la Société Biblique.

1- L'Ecole du Dimanche

L'Ecole du Dimanche, cette œuvre importante dans l'Eglise de Jésus-Christ dans le monde, a été inspirée à un homme, à un laïc, le journaliste anglais Robert Raikes (1735-1811). Il aimait l'évangélisation. Aussi, évangélisait-il les prisonniers. Il espérait ainsi l'amélioration des malfaiteurs. Mais il a été déçu : il n'a pas vu ce résultat tant attendu de son travail. Alors, il « résolut de faire son possible pour prévenir le crime et groupa le dimanche les enfants de la rue pour leur apprendre à lire, et surtout à connaître l'Evangile »¹².

Ce dernier effort, quoiqu'ayant rencontré beaucoup d'oppositions au début, a eu beaucoup de succès. Le succès se voyait à la mesure de nombreuses conversions parmi les jeunes et les enfants. Une telle réussite ne laissait personne insensible ! « L'exemple de Raikes fut suivi partout, et qu'aujourd'hui il n'y a plus guère d'Eglise qui n'ait son Ecole du Dimanche pour les enfants »¹³. Et nous constatons aujourd'hui que cette œuvre s'est étendue dans tous les pays du monde. Ainsi comme nous l'avons dit plus haut, dans une Eglise locale qui croît spirituellement, il y a des initiatives individuelles louables. Mais elles s'intègrent bien sûr dans l'ensemble.

Il est juste de concevoir que tous les bergers responsables des églises, dignes de ce nom, soucieux de la croissance et de l'avenir de l'Eglise de Jésus-Christ, doivent veiller à ce qu'il y ait Ecole du Dimanche dans l'Eglise locale que le Seigneur leur confie. Il est important de souligner ici, le bien-fondé de ce département de l'Eglise. D'abord, réaliser l'Ecole du Dimanche, c'est obéir à une maxime et à un ordre du Seigneur. En effet, il est écrit « Instruit l'enfant selon la voie qu'il doit suivre ; et quand il sera vieux, il ne s'en détournera pas » (Prov.22 : 6). Par ailleurs, cela est l'objet d'un ordre ferme du Seigneur : « Et vous, pères, n'irritez pas vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur » (Eph.6 : 4). Une Eglise locale sans Ecole du Dimanche est incomplète. Et un Pasteur qui se contenterait de diriger une telle Eglise sans se soucier de cette carence serait irresponsable ! Il faut que l'absence de cet instrument puissant de l'évangélisation interpelle le berger : il ne doit pas priver la communauté des frères et sœurs qu'il encadre, des avantages de l'Ecole du Dimanche.

Les avantages de l'Ecole du Dimanche

Faire regrouper les enfants des parents, venus au culte, au sein de l'Ecole du Dimanche, c'est permettre à ces parents d'être seuls, tranquilles pour suivre le déroulement du culte. Même s'il n'y a que ça, c'est déjà très important. Car les parents, surtout les mamans sont très souvent dérangées par les enfants pendant le

¹² Jules-Marcel Nicole, Précis d'Histoire de l'Eglise, Institut Biblique Nogent, p.229.

¹³ J.M. Nicole, op.cit., p.229.

culte. Mais ce regroupement des enfants, comporte pour eux-mêmes de grands avantages : quand au défaut de l'Ecole du Dimanche, les enfants sont auprès des parents au culte, c'est ennuyeux pour eux : le culte des grandes personnes, trop long pour les enfants, devient pénible. Ils n'y comprennent rien de tout ce qui est dit ou fait à l'intention des grandes personnes. Mais lorsqu'ils se retrouvent entre eux à l'Ecole du Dimanche, les enfants sont libres, heureux et peuvent suivre ce qui se dit ou se fait. Alors les résultats ne se font pas attendre : des âmes sont gagnées à Christ. Il y a toujours eu des témoignages des hommes et des femmes ayant rencontré le Seigneur Jésus-Christ dans le cadre de l'Ecole du Dimanche. Une telle œuvre doit-elle être négligée par des responsables d'Eglises ? Nous disons non !

2- La Société Biblique

La Bible a été écrite en des langues originales : l'Ancien Testament (39 livres) écrit en hébreux et en araméen. Quant, au Nouveau Testament (27 livres), il a été rédigé en grec et quelques parties en araméen. Les premières traductions que l'on avait faites de la Bible étaient celles en grec en latin langues de culture. L'homme simple ne pouvait donc pas accéder à la lecture des Saintes Ecritures. C'est cette situation de fait qui demeure jusqu'au 19^e siècle. La Bible était donc « peu répandue, très chère et traduite en peu de langues »¹⁴. Nous pouvons comprendre aisément que la soif des gens qui désiraient lire la Bible était grande. Cette soif s'est manifestée de façon particulière chez une jeune Galloise, Mary Jones¹⁵. L'histoire dit que cette jeune servante du Seigneur avait économisé francs pour francs et a effectué un long voyage en vue d'aller acheter son exemplaire de la Bible. Ce geste a touché profondément un Pasteur.

Ainsi, fort de savoir que traduire les Saintes Ecritures en d'autres langues répondra à des besoins, le Pasteur « avec quelques collègues fonda la Société Biblique Britannique et Etrangère »¹⁶ en 1804. La Société Biblique a pour vocation de traduire le Saint Livre dans d'autres langues. Cela leur permet de répandre la Bible par le colportage et à bon marché ! « D'autres sociétés analogues ont été fondées dans d'autres pays »¹⁷. Quelques années plus tard, ces différentes sociétés vont s'unir pour former « l'Alliance Biblique Universelle ». Aujourd'hui, la Bible est le livre le plus répandu dans le monde entier. Des Eglises ont leurs équipes de traduction de la Bible. En collaboration avec l'Alliance Biblique, elles prolongent l'action de celle-ci : traduire la Bible dans différentes langues locales. Aujourd'hui, avec la Bible traduite dans des langues locales, les Pasteurs et tout responsable spirituel, ont la tâche facile : ils peuvent aisément répandre la Parole de vie à tous les assoiffés de la Parole. En effet, aujourd'hui, à l'instar de Mary Jones du pays de Galle, des gens (illettrés) sont reconnaissants de pouvoir accéder aux Saintes Ecritures à travers leurs propres langues maternelles. C'est un facteur important pour redynamiser l'évangélisation. Il contribue ainsi à la croissance numérique de l'Eglise. Mais aussi, la traduction de l'Ecriture est un facteur qui redynamise l'instruction biblique des chrétiens ; contribuant ainsi, à la croissance qualitative de l'Eglise.

¹⁴ Jules-Marcel Nicole, op.cit., p.228.

¹⁵ Jules-Marcel Nicole, op.cit., p.228.

¹⁶ Jules-Marcel Nicole, op.cit., p.228.

¹⁷ Jules-Marcel Nicole, op.cit., p.228.

En définitive, comme nous le constatons, la croissance de l'Eglise nécessite que l'évangélisation passe aussi par la fondation des œuvres. Par ailleurs, les activités de l'Eglise ne doivent pas être uniquement d'ordre spirituel.

III- La croissance matérielle

L'Eglise qui connaît ces deux types de croissances, spirituelles et quantitatives, peut et doit aussi croître au plan matériel. En clair, elle doit posséder des moyens financiers, matériels et économiques. Par conséquent, elle saura initier des projets et les conduire à terme. En effet, ses membres, ayant de grandes qualités spirituelles et morales, et puis, devenant de plus en plus nombreux, constituent les sponsors de leur communauté. Il est évident, que le pouvoir financier et économique d'une communauté donnée, est logiquement le reflet du pouvoir financier et économique des membres qui composent cette communauté locale. Mais il faut pour cela, que les membres jouent leur rôle.

Il y a un nécessaire préalable. Ce préalable est un état d'esprit ou une prise de conscience. C'est que tout chrétien habité du Saint-Esprit, doit savoir qu'il est gérant des biens de Dieu. Le roi David, lui, avait eu cette prise de conscience. En effet, lorsqu'il devait offrir beaucoup de ses propres biens de valeur pour la construction de la maison de l'Eternel, il dit : « ... Qui suis-je et qui est mon peuple, pour que nous puissions te faire volontairement ces offrandes ? Tout vient de toi, et nous recevons de ta main ce que nous t'offrons » (1Chro.29 : 14). Dans le Nouveau Testament, l'apôtre Paul, inspiré du Saint-Esprit, écrit : « ... Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? » (1Cor.4 : 7). Dieu est l'Auteur de toutes choses. « L'argent est à moi et l'or est à moi, dit l'Eternel des armées » (Aggée 2 : 8). En tout cas, tout est clair dans l'esprit de tous, que tout ce que nous avons vient de Dieu, et que nous ne sommes que des gérants. Si nous sommes convaincus de cette grande vérité, elle influencera notre gestion de toutes choses.

L'enfant de Dieu se doit de gérer dans la crainte et le respect de Dieu, tout ce qu'il possède. Cela veut dire deux choses : premièrement, le chrétien doit veiller à la manière dont il utilise son argent. Et pour cela, il doit savoir que dans la vie, il y a trois catégories de choses ; ou mieux dans la classification des choses, il y a trois degrés de valeurs : le nécessaire, l'utile et le superflu ou l'agréable. Les choses nécessaires sont celles dont nul ne peut se passer. Pour vivre, il faut absolument les avoir. Par exemple la nourriture, le vêtement, le logement, etc. Les choses utiles, quand on les a, c'est bon. Mais, dans une certaine mesure, on peut retarder leur acquisition, en donnant priorité aux choses nécessaires. Exemple, chercher à acquérir deux portables comme le voisin, ce n'est peut-être pas nécessaire pour toi. Quant à l'agréable, ce n'est pas urgent : si ton portable a un fourreau, c'est agréable. Mais son absence ne te prive de rien ! En quoi dois-je dépenser l'argent que Dieu me donne ?

La deuxième chose, est de savoir se poser la question intelligente et sage que voici : « Que dois-je donner de mon argent, de mes biens matériels, de tout ce que je possède pour le travail de Dieu ? Car la grande vérité, c'est que chaque chrétien prenne conscience de sa dépendance absolue du Dieu qui nous a rachetés à un si grand prix. Il est écrit en effet, « Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ? » (1Cor.6 : 19).

Cette prise de conscience doit nous faire savoir que dans la vie, nous n'appartenons pas à deux maîtres, mais au seul Maître Suprême. Et partant nous n'avons pas deux services parallèles (le service de Dieu et notre travail). Mais nous sommes au service de Dieu. Notre travail est le moyen nous permettant d'accomplir le service de Dieu, notre vie durant. Quel que soit ce que nous faisons dans la vie : sommes-nous enseignants, autre catégorie de fonctionnaire, profession libérale, commerçants, planteurs ? C'est un travail secondaire que nous exerçons pour avoir de l'argent et autres moyens matériels en vue de contribuer à l'accomplissement de l'œuvre de Dieu. En effet, c'est l'œuvre de Dieu, qui est l'occupation principale de tout enfant de Dieu. Concrètement, tout chrétien, conscient de cette réalité, se doit de contribuer à l'œuvre de Dieu, en pratiquant les différentes catégories d'offrandes, et de service. Il entre ainsi dans les vues du Seigneur Jésus-Christ qui dit : « Travaillez, non pour la nourriture qui périt mais pour celle qui subsiste, pour la vie éternelle, et que le Fils de l'homme vous donnera... » (Jn.6 : 27).

Les offrandes instituées

Les différentes offrandes pratiquées dans l'Eglise de Jésus-Christ ne sont pas inventées de l'homme. Mais elles sont un ordre de Dieu Lui-même. Il s'agit de la dîme, la collecte, les prémices, les actions de grâce, les offrandes volontaires, etc. Avant de nous attarder sur la dîme et la collecte, il convient de dire quelques mots sur les prémices et les actions de grâces pour information.

Les prémices

Par définition, le terme désigne, au sens propre, « les premiers fruits » (Gen.4 : 4). Par extension, prélever sur la fortune, sur un butin... ». Au sens figuré, c'est la meilleure partie d'une chose, farine par exemple. Alors, on parle de la fleur de farine. Dans la pratique, le chrétien doit apporter à Dieu, les premiers fruits de son travail¹⁸. Je connais des personnes qui ont donné comme prémices, leur premier salaire à Dieu. Les Pasteurs doivent enseigner cela au peuple de Dieu. Ainsi les fidèles sauront pratiquer ce service.

Quant aux offrandes appelées « actions de grâce », elles ne sont autres que des offrandes de reconnaissance. Elles sont offertes soit après un exaucement de prière par Dieu, soit à la suite d'un événement heureux (nomination, une promotion, une naissance, etc.). Cette offrande-là est donc ponctuelle, et selon les moyens de celui ou celle qui l'offrent. Mais par extension, des gens peuvent offrir, au titre d'action de grâces, de grands et longs services. Un exemple très fort, est celui de Marie de Magdala et ses compagnes (Luc 8 : 1-3). En tout cas, tout chrétien reconnaissant, doit offrir constamment des actions de grâce.

La dîme

Le prélèvement de la dîme, c'est le premier devoir du croyant fidèle dans le domaine des dons matériels. Ses origines sont lointaines. Abraham, le père des

¹⁸ Nous avons bien expliqué ce type d'offrande dans notre livre « intitulé Offrande de nos biens matériels à Dieu », pp.14-16.

croyants avait, en son temps déjà, donné la dîme au personnage mystérieux qu'a été Melchisédek : « Abraham lui donna la dîme de tout » (Gen.14 : 20b). On est en droit de penser qu'Abraham a communiqué cela par enseignement à ses enfants ; puisque, plus tard son petit-fils Jacob savait qu'on doit donner la dîme. Aussi, il prononça un vœu en ces termes : « Si le Seigneur est avec moi, s'il me protège dans la voie où je marche, s'il me donne du pain à manger et des vêtements pour me couvrir ; ... tous les biens que tu m'accorderas, je veux t'en offrir la dîme » (Gen.28 : 20-22b ; Traduction française du texte hébraïque d'après la version massorétique, p.46).

Plus tard, l'Eternel Dieu institue la dîme comme droit de propriétaire et les enfants d'Israël devaient respecter cela à la lettre : « Toute dîme de la terre, soient des récoltes de la terre, soit du fruit des arbres, appartient à l'Eternel ; c'est une chose consacrée à l'Eternel » (Lév.27 : 30). Ainsi donc, tout être humain qui travaille doit donner la dîme. Moïse devait parler aux Lévites pour qu'ils prélèvent « une offrande pour l'Eternel, une dîme de la dîme » (Nom.18 : 26b). En un mot, tout croyant qui reconnaît la souveraineté de Dieu sur toutes choses, doit aussi reconnaître son devoir de donner la dîme comme premier devoir ; il reste à savoir ce qu'il faut donner.

De quoi tirer la dîme ?

A cette question, il est aisé de répondre ; car les éléments de réponse sont fournis par la Bible. Déjà au temps d'Abraham, il est dit qu'il « donna la dîme de tout » (Gen.14 : 20b). Jacob disait, lui aussi, « je te donnerai la dîme de tout ce que tu me donneras » (Gen.28 : 22). Dans ces passages, l'adjectif « tout » englobe toutes ces choses, et le commandement de Dieu sur la dîme n'épargne aucun domaine : la dîme des produits de la terre, les fruits des arbres (Lév.27 : 30-34 ; Néh.13 : 12), le gros et le menu bétail, etc. Donc, de tout ce que l'on peut avoir comme biens matériels, la dîme doit être donnée. On peut s'imaginer que le fruit des dîmes était abondant. Aussi, sa gestion était rigoureuse. Nous y reviendrons.

Repas de communion

Il y avait en Israël, une sorte de dîme qui était prélevée de toutes les productions, offertes à Dieu en signe de gratitude ou de consécration (Deut.14 : 22-27 ; Gen.14 : 20 ; 28 : 22), elle était mise à part chaque année. Cela servait à préparer une festivité cérémonielle et donnait lieu à une réjouissance au niveau familial, tous les ans (Deut.14 : 26b-27). Tout enfant d'Israël devait participer à cette fête de réjouissance, en mangeant devant Dieu (Deut.14 : 23).

Elle était tellement importante, qu'il fallait donner la possibilité à tous d'être présent avec le fruit de leurs champs. Ceux qui étaient loin du lieu de la fête devaient vendre les dîmes en nature, puis venir en acheter sur place (Deut.14 : 24-26). Au bout de trois ans, la fête était plus populaire : elle donnait l'occasion à tous les démunis de participer à ce repas de communion (Deut.14 : 28-29). Le but de cette solennité annuelle et triennale était de marquer la communion avec l'Eternel. Mais, c'était surtout pour rappeler à Israël sa relation de dépendance à son Dieu. Ce qui lui enseigne la crainte de Dieu (Deut.14 : 23b). Ceci étant, la communion entre

Dieu et son peuple, était la base d'une communion fraternelle entre les membres des différentes familles. C'est cette sorte de dîme que M. GUEU et d'autres ont vu. C'est elle qui est abolie avec les lois cérémonielles. Mais, ce n'est pas tout. Mais les dîmes servaient à une autre fin.

Pour l'entretien des Serviteurs de Dieu

Il y a une autre sorte de dîme que le peuple d'Israël donnait à l'Eternel comme tribut. Selon Malachie, il fallait apporter la dîme pour « qu'il ait de la nourriture dans ma maison » (Mal.3 : 10a). Néhémie nous fait savoir que pour n'avoir pas livré la portion des Lévites, ceux-ci « s'étaient enfuis chacun dans son territoire » (Néh.13 : 10). En effet, l'Eternel Dieu a dit : « Je donne possession aux Lévites les dîmes que les enfants d'Israël présenteront à l'Eternel par **élévation**... » (Nom.18 : 24). Donc, la dîme donnée par **élévation** était autre que celle mangée par tous les Israélites. Ce terme « élévation », comme celui de « agiter de côté et d'autre » (Lév.23 : 15), désigne le geste cérémoniel et public pour montrer que la chose appartient à l'Eternel en propre ; et cette sorte de dîme était donnée à Dieu comme droit de propriété. Alors, Dieu a destiné les fruits de la dîme aux Lévites et chantres, etc. Cette brève analyse montre clairement que les dîmes étaient employées pour entretenir les Serviteurs de Dieu. Dieu l'a voulu ainsi, car les Lévites n'avaient « ni part ni héritage » comme les autres enfants d'Israël (Deut.14 : 27). Cette liberté vis-à-vis des biens temporels, donnait aux Lévites, une plus grande consécration à Dieu pour leur ministère (Nom.18 : 23). Ils avaient une tâche à accomplir : « Les Lévites feront le service de la tente d'assignation... » (Nom.18 : 23).

Il est intéressant de noter que les Lévites ne se servaient pas eux-mêmes directement des dîmes. Dieu est le Dieu d'ordre. Il a été mis en place, une équipe de gestion ayant l'autorité et l'approbation de tous, et qui gérait cette possession de façon judicieuse : elle était « chargée de faire la distribution » (Neh.13 : 13b). Les Serviteurs de l'Eternel ne s'auto-payaient pas. Quelle doit être notre attitude vis-à-vis de la dîme ?

La gestion des dîmes dans l'Ancienne Alliance

Dans l'Ancien Testament, on en faisait deux usages très importants : repas de communion avec Dieu, et pour l'entretien des Serviteurs de Dieu. D'abord, les enfants d'Israël devaient l'apporter dans une localité donnée, devant l'Eternel Dieu ; « dans le lieu qu'Il choisira pour y faire résider son nom » (Deut.14 : 22a ; Mal.3 : 10). D'ailleurs, pour le stockage des fruits de la dîme et d'autres biens, il est question soit d'une grande chambre (Néh.13 : 5) soit de magasin : « Tout Juda apporta dans les magasins la dîme du blé, du moût et de l'huile ».

La gestion de ces dîmes n'était pas confiée à n'importe qui. Le peuple de Dieu considère comme important, tous les aspects de l'œuvre de Dieu. Ainsi, dans l'Eglise primitive, la distribution des vivres aux veuves, devait être à la charge des gens « pleins d'Esprit Saint et de sagesse » (Ac.6 : 3). Néhémie, quelques siècles auparavant, avait la même rigueur et le même respect pour des choses de Dieu : Il confiait « la surveillance des magasins » comprenant les dîmes, à des hommes de Dieu dignes de confiance, des gens qui « avaient la réputation d'être fidèles » (Néh.13 : 13). Les dîmes recueillies font l'objet d'un soin si sérieux, parce qu'elles

étaient destinées à des usages importants comme nous l'avons déjà vu. Mais, est-ce que tout le monde est de cet avis ?

L'Eglise d'aujourd'hui et la dîme Pour ou contre la dîme

Aujourd'hui, les avis sont partagés au sujet de la dîme. Il y a d'une part les partisans de la dîme et de l'autre les non partisans. Les partisans croient qu'on doit encore, de nos jours, donner la dîme. Même si tous ceux qui affirment ainsi, ne donnent pas la dîme ou ne le font pas régulièrement, ils n'enseignent ou ne disent rien contre l'offrande de la dîme.

Par contre, les non partisans de la dîme affirment le contraire : de nos jours, ce n'est plus un devoir pour le chrétien de donner la dîme de ses biens. Leur argument, c'est que la dîme, étant une pratique de l'Ancien Testament, serait abolie. D'ailleurs, le Nouveau Testament ne livre pas un enseignement systématique ou sous la forme d'une recommandation sur la dîme. Nous citons ici à titre d'exemple M. Théodore NETTAUD GUEU. Dans sa brochure intitulée « Doit-on donner la dîme ? » : il affirme le contraire. Mais nous nous inscrivons en faux contre ces arguments pour plusieurs raisons :

La première raison est relative au caractère provisoire de certaines pratiques de l'Ancien Testament. D'abord, l'argument selon lequel la dîme serait limitée à l'Ancien Testament ne tient pas. Il est vrai qu'il y a des pratiques de l'Ancien Testament qui sont abolies. Cependant, il faut rappeler ici, qu'il y a deux sortes de pratiques : les pratiques cérémonielles et celles recommandées par la loi morale. Les pratiques cérémonielles préfiguraient des réalités à venir, c'est-à-dire le Christ. Et, puisque cette réalité est venue, l'ombre a disparu. Par exemple, le sacrifice d'animaux et le sabbat. Jésus-Christ « ... l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde » (Jn.1 : 29) est déjà là, donc, plus de sacrifice ; « le fils de l'homme est le maître du sabbat » (Mt.12 : 8). Et, comme tel, il est notre repos (Mt.11 : 28). Il n'y a plus besoin d'observer le sabbat, comme c'était le cas aux temps de Moïse : c'est aboli.

Il n'en est pas le cas de la dîme. Elle n'était pas une préfiguration : elle était une réalité en soi, recommandée par la loi morale. Jésus-Christ a dit : « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir » (Mt.5 : 17). La dîme n'est donc pas abolie. La deuxième raison, liée à la première, se trouve dans le Nouveau Testament. Le Seigneur Jésus, en condamnant le formalisme creux des Pharisiens, affirme implicitement, que la dîme est une pratique légale. En effet, il leur reprochait le fait qu'ils donnaient la dîme de toutes les petites choses en laissant « ce qui est plus important dans la loi : la justice, la miséricorde et la fidélité ». Et le Seigneur ajoute : « c'est là ce qu'il fallait pratiquer sans négliger les autres » (Mt.23 : 23). Ici, ce que le Seigneur a condamné, c'est l'hypocrisie : les pratiques extérieures qui ne sont inspirées d'une disposition intérieure. On comprend alors aisément, le sens de la remarque du Seigneur : « c'est là ce qu'il fallait pratiquer sans négliger les autres ». Et comme Il venait de faire allusion au paiement de la dîme, on peut comprendre comme suit : « c'est là ce qu'il fallait pratiquer sans négliger **la dîme** ». La dîme n'est donc pas condamnée par le Seigneur Jésus-Christ.

La troisième raison est relative à la souveraineté de Dieu. Nous avons déjà vu que la dîme présentée à l'Eternel par « élévation » constitue un droit de propriété à Dieu

(Nom.18 : 24). Or, Dieu demeure toujours propriétaire de toutes choses (Lév.27 : 30-32). Ainsi, puisqu'Il « est le même hier, aujourd'hui et éternellement » (Héb.13 : 8), la dîme doit être toujours donnée. La quatrième raison : la dîme offerte à Dieu servait à entretenir les Serviteurs de Dieu travaillant à plein temps, que le peuple devait entretenir matériellement. Les fruits des dîmes, fidèlement donnés par tous les croyants, ajoutés à d'autres offrandes, constituent des fonds pour payer le traitement des hommes de Dieu. Ainsi, puisque l'Eglise a les mêmes devoirs, les mêmes besoins que le peuple de Dieu dans le passé, les fidèles doivent se faire le devoir sacré, de payer leurs dîmes !

Où doit-on donner la dîme ?

Doit-on donner sa dîme où l'on veut, à qui l'on veut ? Ou en faire ce que l'on veut ? Certains fidèles distribuent eux-mêmes leurs dîmes, en les donnant à qui ils veulent. Tantôt à un tel, tantôt à un tel autre. Ou même, on projette faire telle chose avec la dîme de tel mois, de telle période ou la dîme de tels revenus. Certaines communautés villageoises préfèrent économiser leurs dîmes pour la construction de leur chapelle ou autre projet en faveur de la communauté.

Que faut-il dire à ceux qui agissent de cette manière ?

Cette manière d'employer les dîmes porterait à croire que celles-ci sont données uniquement pour les besoins personnels des Ministres de l'Evangile. Or, l'ensemble de ce que les membres de l'Eglise donnent constitue un trésor qui permet à l'Eglise locale de faire face à ses responsabilités. Il peut arriver que l'on soit amené, par conviction intérieure, à offrir sa dîme d'un temps donné, ou une partie à quelqu'un qui se trouve dans le besoin. A part ces quelques exceptions, tous les fidèles doivent veiller à ce que la maison du trésor de l'Eternel soit pourvue.

A la question : « Comment le jeune homme rendra-t-il pur son sentier ? », la réponse est claire : « En se dirigeant d'après ta Parole » (Ps.119 : 9). Le contexte immédiat de ce verset, et même l'enseignement général des Saintes Ecritures montrent que cette réponse n'est pas seulement pour le « **jeune homme** », mais pour tout croyant qui veut plaire à Dieu. Dans le domaine de l'offrande de la dîme aussi, on doit se diriger d'après l'enseignement biblique. Or, il est écrit à ce sujet, « Apportez à la **maison du trésor** toutes les dîmes afin qu'il y ait de la nourriture **dans ma maison** » (Mal.3 : 10a). On trouve cette idée dans d'autres passages comme Deutéronome 14 : 24 : l'accent est mis sur le lieu unique choisi ; Néhémie 13 : 12 parle des magasins de stockage des dîmes en nature. Il se dégage donc clairement, l'idée d'un endroit précis où la dîme de toutes choses devait être gérée.

Le même système est valable aujourd'hui pour l'Eglise de Jésus-Christ en Afrique et dans le monde : toutes les dîmes, en nature comme en espèce, doivent être données pour être gérées par le département financier de l'Eglise. L'Eglise est organisée, là où cela n'est pas encore fait, les dirigeants d'Eglise doivent veiller à ce que cela soit fait : le système financier doit être au point : Trésorier et Comptables doivent tout gérer au siège de l'Eglise : les fruits de la dîme avec ceux des autres offrandes constituent les fonds à gérer pour le fonctionnement des activités de l'Eglise dans son ensemble.

Il y a des Serviteurs de Dieu qui commettent une erreur grave dans ce domaine : ils croient que la dîme est la propriété exclusive du Pasteur. Et pour cela, les arguments ne manquent pas. « Dans l'Ancien Testament, la dîme appartenait aux Lévites », disent-ils. Effectivement, il est écrit : « je donne comme possession aux Lévites les dîmes... » (Nom.18 : 24). Bref, on cite tout sauf Néhémie 13 : 12-13. En effet, quand Néhémie a dit que « tout Juda apporta dans les magasins la dîme... », il a ajouté : « je confiai la surveillance des magasins à Schélémia, le Sacrificateur, Tsadok, le Scribe et Pedaja, l'un des Lévites... Hanan... car ils avaient la réputation d'être fidèles ». Comme nous l'avons déjà dit, la chose avait été confiée à une équipe de bonne réputation. Et Néhémie précise que ces hommes droit « furent chargés de faire les distributions à leurs frères » (Néh.13 : 12-13). Cela veut dire que les Lévites ne prenaient pas directement ce que Juda apportait dans les magasins : avis aux Responsables d'Eglises d'aujourd'hui ! Même si les Pasteurs peuvent bénéficier directement de quelques dîmes en nature (un peu d'igname, de riz, de poulet, etc.), ils ne doivent pas s'attribuer systématiquement toutes les dîmes.

La dîme que Dieu demande, engage la responsabilité de tous ; tous les fidèles, quelles que soient leurs activités économiques, doivent donner la dîme pour ainsi participer à la bonne marche de l'Eglise : tous les fidèles sont des gérants des biens de Dieu (1Chr.29 : 14). Les Pasteurs avec leurs Responsables financiers, se doivent de gérer ces biens dans la crainte de Dieu et par respect de leurs frères et sœurs. « Car nous recherchons ce qui est bien, non seulement devant le Seigneur, mais aussi devant les hommes » (2Cor.8 : 21). Donner la dîme de ses revenus, est pour le chrétien, un acte par lequel il reconnaît que tout ce qu'il possède appartient à Dieu. C'est aussi le signe, qu'il accepte de faire les autres offrandes. Qu'en est-il de la collecte ? Les cultes dominicaux, comme d'autres rencontres chrétiennes, nous offrent des occasions de faire la collecte. Ici, il est tout à fait indiqué de chercher à savoir l'origine et la destination de cette pratique.

La collecte

• L'origine de la collecte dominicale

Son origine lointaine se trouve dans l'Ancien Testament, au temps du roi Osias. Ce roi, dont l'histoire et l'enfance ressemblent à celle de Moïse (2Chr.22 : 10-12 ; cf. Exode 2 : 2), était arrivé au pouvoir pendant une période sombre (2Chr.23). Car une païenne sanguinaire l'avait précédé sur le trône (2Chr.22 : 10-12). Mais ayant subi la bonne influence du sacrificateur Jehojada, il devint un bon roi (2Rois 12 : 2). Sa piété lui inspire une vision claire quant à l'argent consacré à l'Eternel : il va proposer les modalités de recouvrement, et confier ce service aux sacrificateurs, dirigés par Jehojada (2Roi 12 : 4, 9). Il s'agissait de l'argent pour le rachat des personnes et de « tout l'argent consacré qu'on apporte dans la maison de l'Eternel » (2Rois 12 : 4a). Cette précision, « argent consacré » suppose des dons préparés et mis à part pour l'Eternel. D'ailleurs l'emplacement du coffre en dit long : « A côté de l'autel à droite, sur le passage par lequel on entrait dans la maison de l'Eternel » (2 Rois 12 : 9). A la vue et à la portée de tous, on y mettait l'argent à chaque rentrée (Luc 21 : 1-2). Par ailleurs, le fait que le roi ai confié la gérance à des sacrificateurs, homme de Dieu, est une indication que la chose était importante (2 Rois 12 : 10). Les sacrificateurs

encourageaient ce service et en prenaient bien soin, (2 Rois 12 : 9-11) pour que cela atteigne le but.

Ces offrandes étaient données dans un but précis : le roi Joas faisait employer cela pour l'entretien de la maison de l'Eternel (2 Roi 12 : 11-12). Il y avait un service permanent pour l'entretien de la maison (2 Rois 12 : 12-13). Cet argent, « on le donnait, pour les charpentiers et pour les constructeurs (qui travaillaient) à la maison de l'Eternel » (2 Rois 12 : 13). La maison de l'Eternel où il fait résider son grand nom, mérite un soin minutieux et constant de la part des serviteurs et des enfants de Dieu. D'où la nécessité d'un trésor : il était souvent question de « trésor » ou « maison de l'Eternel » (Mal.3 : 10a ; 1 Rois 15 : 15). Aux temps du Seigneur Jésus, nous l'avons dit plus haut, on pratiquait cette sorte d'offrande. Le Seigneur l'a approuvée (Luc 21 : 1-2). Ce qui veut dire que cela ne faisait pas partie des lois cérémonielles, achevées et abolies par le Seigneur Jésus. C'est donc à juste titre que l'Eglise adopte cela et fait la collecte à toutes les rencontres chrétiennes et principalement au culte dominical. Son emploi est cependant différent de celui de l'Ancien Testament. Alors qu'on l'employait pour entretenir la maison de l'Eternel, dans l'Eglise aujourd'hui on l'emploie surtout pour assurer le traitement des Serviteurs et Servantes de Dieu. Mais ce changement d'emploi est lié au changement de ministère : dans l'Ancien Testament le ministère était basé sur la sacrificature aaronique. Les croyants devaient offrir constamment des sacrifices. Or, « l'argent des sacrifices de culpabilité et des sacrifices d'expiation n'était point porté dans la maison de l'Eternel : il était pour les sacrificateurs » (2 Rois 12 : 16). On peut imaginer l'importance des biens matériels que ce service pouvait apporter aux sacrificateurs : c'était tout le peuple qui, tous les jours, offrait des sacrifices !

Dans l'économie nouvelle, tout est accompli. L'offrande de sacrifices d'animaux faisant partie des offices cérémoniels, a été achevée et abolie par le sacerdoce messianique. Car le Seigneur Jésus-Christ est Lui-même « l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde » (Jn.1 : 29). Du coup, il ne peut plus y avoir « l'argent des sacrifices... ». La collecte dominicale représente donc une offrande qui, dans l'Eglise, constituent son trésor et lui permet de soutenir les serviteurs de Dieu à plein temps. La responsabilité des fidèles dans ce domaine n'est plus à démontrer.

Donner la collecte, c'est contribuer à alimenter le trésor de son église locale. Dès lors, il faut participer à la chose de façon responsable, donner de manière substantielle. Or lorsqu'on observe les fidèles, un constat s'impose : la plupart d'entre eux ne donne que des petites pièces. On se sert d'arguments comme celui-ci : Jésus-Christ a félicité la « pauvre veuve qui ... mettait deux petites pièces » (Luc 21 : 3-4). Oui, Dieu n'exige à personne au-delà de ses moyens : on ne donne que ce qu'on possède. Les pauvres qui n'ont que peu ou même très peu, ne doivent donner que du peu qu'ils possèdent.

Mais celui qui a un peu plus de moyens, ou même beaucoup de moyens ne serait pas raisonnable en donnant des petites pièces. Car, ailleurs il est écrit : « Celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème abondamment moissonnera abondamment ». Tout chrétien convaincu de son salut en Jésus-Christ, est appelé à mettre du sérieux dans sa manière de donner la collecte : de tout cœur, selon les moyens dont il dispose. Nous avons dit plus haut que cela contribue à alimenter le trésor de l'Eglise locale. De ce trésor est tiré le traitement des Serviteurs et Servantes de Dieu à **plein temps**. Tout chrétien, reconnaissant que l'homme de Dieu est un don de Dieu à son église, doit s'estimer privilégié et honoré de contribuer au

paiement de son traitement. Il doit faire son devoir pour que l'église locale puisse assurer ce traitement de façon convenable. Car, il est écrit « L'ouvrier mérite son salaire » (Luc 10 : 7 ; 1 Tim.5 : 17-18). L'exemple de l'Etat est intéressant dans ce domaine. Tous les citoyens, contribuables d'un pays donné, paient impôts, taxes, patentes, etc... qui alimentent le trésor public ; et cela sert à payer entre autres les salaires des fonctionnaires de l'Etat. Ainsi, en donnant fidèlement et honnêtement la collecte tous les dimanches, le croyant participe à mieux entretenir son conducteur spirituel. C'est donc un devoir impératif ; et chacun doit faire à son niveau un bilan mensuel, trimestriel et annuel de ce qu'il donne dans ce domaine. Comme un homme d'Etat africain l'a dit : « chacun à tous les niveaux doit s'interroger : ai-je fait, bien fait, ce que je dois ? ». Chacun de nous doit se demander : « Qu'est-ce que je donne les dimanches au culte ? En un mois, la somme de ce que je donne suffit-elle à faire vivre l'homme de Dieu ? Le sens des responsabilités devrait pousser chacun à agir comme s'il était le seul à soutenir financièrement les activités de l'église locale dont il est membre. Ce comportement responsable doit être adopté par rapport aux trois formes d'offrande dont nous avons eu à parler à travers ces pages. Il faut aussi souligner qu'à côté et en plus de ces offrandes réglementées et régulières, il y a d'autres types d'offrande.

4. Offrandes ponctuelles

Les bailleurs de fonds et les organismes donateurs dans le peuple de Dieu (dans l'Ancienne Alliance comme dans la Nouvelle), c'est le peuple lui-même. Aussi, lorsqu'il y a un projet à financer, le Seigneur Dieu lance l'appel à son peuple. Et celui-ci répond toujours présent. Déjà dans le désert, avant même qu'Israël soit installé dans le pays promis, il s'était montré disponible. Nous pouvons, dans ce domaine, citer deux exemples historiques, dont un à l'époque du roi David.

a. Pour la construction du tabernacle

Israël, dans le désert, devait construire un temple portatif pour lui permettre de servir son Dieu pendant la marche. Le caractère provisoire de ce temple n'exclut pas le sérieux que les enfants d'Israël et leur conducteur, Moïse, ont dû mettre dans cette affaire. Dieu, par l'intermédiaire de Moïse s'adresse à son peuple. Il lui demande de fournir les différents matériaux de construction (Ex.25 : 1-9) dont on a besoin pour réaliser cette grande œuvre. Pour bien comprendre cela, il nous faut bien lire et relire ce texte d'Exode 25 : 1-9. Relevons et soulignons trois grandes vérités qui s'en dégagent :

La première vérité qui s'impose ici est la suivante : c'est l'Eternel Dieu Lui-même qui demande à son peuple de lui apporter l'offrande : « L'Eternel parla à Moïse, et dit : parle aux enfants d'Israël, qu'ils m'apportent une offrande » (Ex.25 :1-2).

Ainsi, le fait que les chrétiens sont appelés à donner des offrandes n'est pas une loi ecclésiastique : c'est une ordonnance du Dieu créateur. Celui donc qui résiste à cela, résiste à l'ordre de Dieu.

En second lieu, il convient de souligner les objets que les enfants d'Israël devraient offrir à Dieu : il s'agit d'abord « de l'or, de l'argent... des pierres d'onyx et d'autres » et de l'airain (Ex.25 : 3-7) : ce sont des choses précieuses, des choses de

valeur. C'est une indication que l'on doit servir Dieu avec les choses de valeur (ce Dieu « qui habite une lumière inaccessible » (1Tim.6 : 16), ce Dieu qui siège dans la Jérusalem nouvelle faite « d'or pur, semblable à du verre pur ») (Ap.21 : 18). Que tous les chrétiens prennent conscience qu'ils sont appelés à offrir, pour le service de Dieu, des choses importantes, tant en nombre qu'en qualité ; bien sûr selon les possibilités de chacun.

Mais il faut souligner aussi que Dieu a demandé l'offrande des choses ordinaires et d'une utilité quotidienne. En effet, en plus de l'or, de l'argent et de l'airain, Dieu demandait aussi des étoffes teintes en bleu, du poil de chèvre, des peaux de bœufs, de l'huile du bois d'acacia, etc. (Ex.25 : 4-6). C'est pour signifier qu'en tant que ses enfants, nous devons offrir à Dieu, notre Père céleste, de tout ce que nous avons, pour les divers aspects du ministère, selon les besoins. Or, aujourd'hui dans l'Eglise de Jésus-Christ, le ministère de la Parole avec ses différents départements, suscitent de plus en plus de besoins divers. Par exemple pour l'évangélisation on a besoin parfois de films, de groupes électrogènes, de groupes musicaux pour animer, etc. ... ce qui suscite un autre besoin : pour déplacer ces instruments et groupes de personnes, il faut nécessairement un ou des véhicules. Pour les nouvelles communautés, la construction de chapelles et de temples s'imposent. Pour certaines églises qui se développent, il faut procéder à l'extension du temple, et j'en passe.

a.1. Il y a plus de bonheur à donner

Comme Dieu l'avait demandé à Israël, aujourd'hui c'est bien à nous qu'il demande d'apporter ce qui manque, ce dont on a besoin. Dieu peut-il compter sur nous ? C'est un défi qu'il nous lance ! Que ferons-nous pour relever ce défi ?

En Afrique, les enfants de Dieu et les responsables spirituels ont l'habitude et le plaisir de tendre la main aux « Eglises-mères » et aux organismes donateurs, pour le financement de tels ou tels projets. En d'autres termes, on préfère « importer » l'offrande que nous devons apporter à Dieu. Relisons Exode 25 : 1-9 et réfléchissons-y : Dieu n'a pas dit à Moïse : « Parle aux enfants d'Israël » qu'ils m'apportent d'Egypte, une offrande. Mais Il a dit : « ... qu'ils m'apportent une offrande ». Il faut dire ici aux Eglises de Jésus-Christ en Afrique qu'en important des Eglises et des O.N.G. d'Europe et d'Amérique, les offrandes à apporter à l'Eternel, elles « exportent » les bénédictions de l'Eternel. Car il est écrit : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » (Ac.20 : 35). D'autre part, Paul dit que si les riches font du bien avec leurs richesses, ils s'amassent « ainsi pour l'avenir un trésor placé sur un fondement solide... » (1Tim.6 : 18-19). Nous y reviendrons dans le chapitre « Récompenses ».

Ce sur quoi il faut insister ici, c'est qu'il importe actuellement que tous les chrétiens d'Afrique prennent conscience de l'honneur et du privilège qui seront le leur lorsqu'ils arriveront à couvrir toutes les dépenses de l'Eglise, à financer eux-mêmes les différents projets de l'Eglise, à créer des comités de soutien pour la formation des Serviteurs et Servantes de Dieu et à assurer les salaires qu'il faut à ces Serviteurs, etc.

On a toujours nourri l'idée que nous ne pouvons pas, nos moyens sont insuffisants. Mais le problème des finances ne se pose pas en termes de gros ou de petits moyens : c'est un problème de volonté et de mentalité. Il faudra absolument une conversion de mentalité : de mentalité de ceux qui ont la joie de recevoir à la

mentalité de ceux qui ont désormais plutôt la joie de donner. Il nous faut reconnaître notre responsabilité de donner pour la bonne marche du travail de Dieu dans notre région, notre pays, notre église locale.

a.2. L'exemple de Hilfe Für Bruder

Pour confirmer ce que nous venons de dire, nous citons ici l'exemple d'un organisme donateur du nom de Hilfe Für Bruder. C'est une société évangélique en Allemagne qui, au dire de son Directeur Exécutif, le Révérend SchefBuch, dispose de fonds considérables, qu'elle gère avec honnêteté. Mais comment collecte-t-elle ces fonds ? Ils sont donnés par des chrétiens allemands ayant le sens de la responsabilité et la volonté de servir Dieu avec leurs propres biens matériels. Parmi ces chrétiens qui donnent, il y a des hauts cadres, des cadres moyens, des petits ouvriers de condition économique très modeste. Dans une de nos séances de travail, le Révérend SchefBuch m'a livré ceci : « Docteur, ne croyez pas que tous les fournisseurs de fonds de notre organisme soient des riches. La plupart d'entre eux, par la volonté de participer à la réalisation de tel ou tel projet, font entorse à leurs habitudes alimentaires : pendant une période donnée (quelques mois, un an), ils se privent soit du pain, soit de la viande ; économisant ainsi l'argent qu'ils auraient dépensé pour telle ou telle denrée afin d'apporter une offrande à l'Eternel pour un projet donné. Voilà dit-il, comment des fidèles Allemands pourvoient aux fonds de notre société ». Cette attitude responsable des chrétiens, a inspiré à Hilfe Für Bruder une mesure parcimonieuse dans la gestion de ces fonds : elle ne finance pas les projets ayant des prétentions luxueuses. Elle ne donne pas pour assurer le superflu de quelque organisation, mais elle est prête à financer des projets qui répondent à des besoins réels. Cet exemple nous permet de nous rendre compte que la pauvreté matérielle et financière des églises en Afrique n'a pas pour cause, la pauvreté de leurs membres ; le problème est ailleurs. Le vrai problème, c'est le manque de vraie consécration au Seigneur ; c'est le manque de sens des responsabilités et de volonté d'agir dans l'église. Il faut ajouter à cela que parfois il manque un chef de file qui soit lui-même convaincu, consacré et engagé pour la cause du Seigneur. Un tel élément saurait canaliser et orienter les bonnes volontés.

C'est ce que Dieu veut susciter en chacun de nous par l'action de son Esprit. Il y aura alors dans les églises, des Néhémie et nous serons prêts pour toutes bonnes actions dans l'Eglise. Et comme un seul homme, ces gens de bonne volonté que nous serons, diront avec détermination : « Levons-nous et bâtissons ». Et ces décisions ne seront plus comme un feu de paille ; ils se fortifieront « dans cette bonne résolution » (Néh.2 : 18).

La troisième vérité à relever, c'est que l'on peut appeler : « la foi des offrandes ». Dieu dit à Moïse : « Vous la recevrez pour moi de tout homme qui le fera de bon cœur » (v.2b). Devant Dieu, ce n'est pas tant la quantité de l'offrande ou des services rendus, ni même la qualité qui compte. Ce qui compte, c'est surtout la motivation, l'intention profonde et les sentiments qui poussent une personne à agir. Ainsi, l'offrande qui est agréable à l'Eternel, c'est celle qui est offerte de bon cœur. L'apôtre Paul dira plus tard, « que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur,

sans tristesse ni contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie » (2Cor.9 : 7). Les yeux de Dieu pénètrent le cœur humain : « Nulle créature n'est cachée devant Lui, mais tout est à nu et à découvert aux yeux de Celui à qui nous devons rendre compte » (Héb.4 : 13). Si un chrétien apporte son offrande avec tristesse au contraire, à cause des qu'en dira-t-on, Dieu n'est pas content. Car, tout ce qui se fait dans la trainée des autres, ou tout juste pour éviter des critiques, et « qui n'est pas le produit d'une conviction est péché » (Rom.14 : 23b). Ainsi, Israël devait apporter son offrande à l'Eternel, de bon cœur.

L'objectif du chrétien

En pratiquant toutes ces catégories d'offrandes, l'enfant de Dieu a un objectif à atteindre. Ayant pris conscience de l'importance de l'œuvre de Dieu dans le monde, il est animé d'une volonté manifeste de contribuer à la reconstitution et au développement des finances de son Eglise. Ce qui lui permet d'œuvrer efficacement pour le Ministère de la Parole. Participer ainsi à l'œuvre de Dieu, c'est en tout cas, le principal devoir du chrétien. Pour un enfant de Dieu qui a pris conscience de cette réalité, ses occupations sont uniques au monde : dans ce sens qu'il n'est pas partagé ou tiraillé entre deux choses. C'est-à-dire, entre sa profession, ses occupations et l'œuvre de Dieu, comme s'il s'agissait de deux grandes œuvres parallèles, non ! Ce n'est pas vrai ! La vérité, c'est que l'enfant de Dieu exerce sa profession (enseignant ? commerçant ? Planteur ? Profession libérale, etc.), pour pouvoir contribuer à la bonne marche de l'œuvre de Dieu. Car il est écrit : « Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ? » (1Cor.6 : 19).

Dès lors, l'enfant de Dieu n'a plus de problème pour offrir, voire sacrifier, de son argent, de ses autres biens matériels, de son savoir-faire pour l'œuvre de Dieu. Le roi David qui avait tellement bien compris cette vérité-là, disait « Mieux vaut pour moi la loi de ta bouche que mille objets d'or et d'argent » (Ps.119 : 72). Ceci veut dire quand un enfant de Dieu reconnaît la valeur des choses de Dieu, il n'a plus de problème à sacrifier les biens de ce monde, reconnus inférieurs par rapport aux choses de Dieu. Mais pour que dans une église locale, toutes les activités marchent et connaissent toutes les croissances : spirituelle, numérique et matérielle, il faut qu'elles soient motivées par une dynamique. Celle-ci est menée par un responsable travailleur !

IV- La responsabilité du berger

La croissance harmonieuse d'une Eglise, telle que nous venons de la décrire en théorie, ne peut être concrète que grâce à la dynamique d'une action pastorale bien menée et de façon suivie. Cela comporte la responsabilité du premier responsable d'une communauté donnée en tant que poïmène, et l'action régénératrice et transformatrice du Saint-Esprit.

1- La responsabilité du Pasteur

Un Pasteur, véritablement responsable, exerce le Ministère de la Parole avec ses trois aspects : kerugma, paraklessis et didakhée.

1) Kerugma (Mt.4 : 23 ; Marc 1 : 14-15)

Le kerugma, c'est la « proclamation par un héraut »¹⁹. Il s'agit donc de la proclamation d'un fait, d'une promesse de récompense. Le Nouveau Testament emploie ce terme pour désigner la proclamation des vérités toutes faites de la Révélation de Dieu. En un mot, c'est la proclamation de l'Évangile pour amener des âmes à Christ. Le Pasteur-responsable doit maintenir cela parmi les activités de l'église locale pour que la croissance numérique soit une continuité. Mais il ne doit jamais négliger les autres aspects.

2) Paraklessis (Rom.12 : 8 ; Ac.11 : 23)

Ce terme veut dire exhortation, encouragement, excitation. C'est la formule adoptée par les auteurs sacrés, et même par le Seigneur Jésus-Christ et ses apôtres pour s'adresser aux communautés des frères et des sœurs pour les exhorter et les encourager sur la voie de la foi chrétienne. C'est en d'autres termes, la prédication. Elle permet au Berger de remonter la foi et le courage des fidèles tous les dimanches. Elle n'est pas à confondre avec le troisième aspect.

3) Didaskalia (Marc 1 : 21 ; 2 : 13 ; 4 : 1-2)

Il signifie : « Instruction, enseignement ». L'enseignement est différent de la prédication. Si par la prédication, le Pasteur cherche à exhorter et à inciter les fidèles à aimer et à servir Dieu, par l'enseignement, il apporte, aux mêmes fidèles, l'instruction, le savoir. Il consiste à élever et à approfondir la connaissance de la Parole de Dieu. Le Seigneur Jésus-Christ enseignait (Marc 1 : 21 ; 2 : 13 ; 4 : 1-2) et même « Il enseignait comme ayant autorité » (Mt.7 : 29). Ses apôtres Lui ont emboîté le pas : ils enseignaient (Ac.2 : 42a ; 5 : 28). Le Berger responsable, qui veut voir son Eglise s'accroître harmonieusement, doit bien assumer sa tâche de Pasteur-Docteur. Du grec « didaskalos ». Ce terme, employé dans le Nouveau Testament, désigne « Celui qui enseigne, le maître, le docteur » (Mt.1 : 24 ; Marc 4 : 38 ; Ac.13 : 1 ; 5 : 34). Il est donc question de celui qui a reçu une formation de haut niveau, ce qui correspond, aujourd'hui au niveau universitaire. Mais dans le Nouveau Testament, il y a un autre terme : « didaktikos » (1Tim.3 : 2b ; 2Tim.2 : 24) : il désigne, non pas forcément celui qui possède un diplôme universitaire. Mais ici, il s'agit de celui « qui peut enseigner ». C'est une capacité, un don de Dieu, et cela ne dépend pas d'un niveau universitaire. Cependant, si quelqu'un a un niveau universitaire et possède aussi cette grâce de Dieu, c'est pour lui un double enrichissement.

D'ailleurs, la manière dont ce terme est employé, montre que tout Pasteur ayant reçu une véritable vocation de Pasteur, doit avoir également, le don de « didaktikos » (1Tim.3 : 2b ; 2Tim.2 : 24). Il a ainsi la capacité, et il doit aimer à enseigner la Parole de Dieu au peuple de Dieu. Comme tel, il doit assumer, avec détermination, son ministère de didaktikos. Or, il ressort clairement de Ephésiens 4 : 12, que le ministère des principaux Ministres de la Parole, doit atteindre un objectif

¹⁹ Dictionnaire grec-français op. cit. p.492.

précis : c'est le perfectionnement des saints. Ce qui veut dire « redressement, restauration ». Il s'agit de les redresser, les restaurer par l'enseignement de la Parole. Le Seigneur Jésus-Christ dit : « Déjà vous êtes purs à cause de la parole que je vous ai annoncée » (Jn.15 : 3). En effet, toute Ecriture étant inspirée de Dieu, elle est « utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire » (2Tim.3 : 16). Par son ministère de l'enseignement, le Pasteur offre aux fidèles la possibilité d'être perfectionné. Et quand ils ont accédé à un certain niveau de perfectionnement, ils deviennent actifs dans leur église locale. Alors ils accomplissent « l'œuvre du ministère de l'édification du corps de Christ » (Eph.4 : 12b). Cela veut dire en clair que le perfectionnement des enfants de Dieu, a pour but de « mettre les saints en état d'accomplir leur tâche »²⁰. Bref, une pastorale bien exercée, permet aux fidèles de découvrir leurs différents dons.

Dieu se sert alors de tels chrétiens pour son œuvre : ils sont aptes à exercer les différents charismes que Dieu leur donne pour sa gloire, à soutenir les projets de leur église par l'offrande de leurs propres argent, des dîmes honnêtement et régulièrement données, les collectes honnêtement données tous les dimanches et toutes les rencontres chrétiennes. C'est là aussi les indices de la croissance d'une Eglise. Il est vrai que la responsabilité du Pasteur est importante dans la croissance de l'Eglise. Mais ce n'est pas seulement une œuvre humaine.

L'œuvre du Saint-Esprit dans la croissance de l'Eglise

Il est évident qu'il n'y a pas de vie chrétienne sans le Saint-Esprit ; il n'y a pas d'Eglise sans l'action créative du Saint-Esprit (Rom.8 : 9b). En effet, nous sommes devenus des enfants de Dieu grâce à la « miséricorde de Dieu » « par le bain de la régénération et le renouvellement du Saint-Esprit » (Tite 3 : 5b). Nous convenons donc avec F. Bukler pour dire que l'église locale a une double nature : divine et humaine. Divine parce que le chrétien est né de l'Esprit de Dieu²¹. S'il est né de l'Esprit de Dieu, sa croissance spirituelle se fait aussi par l'action du Saint-Esprit.

Il est écrit clairement que « le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Eglise ceux qui étaient sauvés » (Ac.2 : 47). En introduction de ce travail, en parlant de croissance au plan qualitatif, nous avons dit que c'est le Saint-Esprit qui est à l'origine. Toutes les qualités que nous avons analysées, ne sont possibles que par l'action du Saint-Esprit. Le Seigneur Jésus-Christ, lors de l'annonce de la venue du Saint-Esprit, a dit : « Quand il sera venu, il convaincra le monde en ce qui concerne le péché... » (Jn.16 : 8). Nous savons que la reconnaissance et la confession de péché, est à la base, tant de la conversion que de la sanctification. Comme on le voit, le Saint-Esprit est le Maître de toute cette évolution.

Par ailleurs, pour la croissance numérique, le Saint-Esprit mène l'action, même au niveau des Evangélistes ou Apôtres. Pour la croissance de l'Eglise, du côté d'Antioche, par exemple, c'est sur la recommandation du Seigneur, le Saint-Esprit, que la communauté a envoyé Paul et Barnabas (Ac.13 : 2). L'apôtre Paul lui-même a dû modifier son programme d'activités sur le commandement du Saint-Esprit (Ac.16 : 6). Ainsi donc, c'est la troisième personne de la Trinité qui est le vrai Auteur de la croissance d'une église locale donnée. En effet, l'action du Saint-Esprit est

²⁰ Henri d'Espine « Les anciens conducteurs de l'Eglise », cahier théologique N°7, pp.15-16.

²¹ Bukler « L'Eglise locale, Ed. Farel, Fontenay-Sous-Bois Cedex, édition révisée, 1985, p.27.

permanente et à tous les niveaux dans les activités de l'Eglise. En tout et pour tout, que la gloire revienne au Seigneur !

La gérance des biens offerts à Dieu.

Si tous les fidèles respectaient et donnaient les offrandes comme il se doit, elles constitueraient pour l'église (au niveau local comme national), des fonds considérables. Cela serait selon le mot de l'apôtre, « une abondante collecte » (2Cor.8 : 20). Cette abondante collecte doit donc être bien gérée, ce qui suppose la mise en place d'un système financier fiable. Nous trouvons, dans les Saintes Ecritures, non seulement des exemples mais des traces à suivre.

A l'époque du retour de la captivité des enfants d'Israël, Dieu secoua les trésors des nations en faveur de son peuple. Dieu réveilla l'esprit de Cyrus, roi de Perse. Il demanda aux peuples d'offrir pour la maison de l'Eternel à Jérusalem, « de l'argent, de l'or, des effets et du bétail, avec des offrandes volontaires... » (Esd.1 : 4). Les offrandes furent effectivement abondantes. Esdras devait même tirer de la maison des trésors du roi ce qu'il fallait pour les autres dépenses... concernant la maison de son Dieu (Esd.7 : 20). Et tout cela fut confié à Esdras. Il assura le transfert de ces offrandes à Jérusalem, dans la crainte de Dieu et dans la transparence devant les hommes (Esd.8 : 24-30).

D'abord, il pèse ces biens devant des hommes intègres (Esd.8 : 27). Ensuite, il les leur confie et leur recommande d'en faire autant devant les chefs à Jérusalem (Esd.8 : 28-30) : et cela fut ainsi, dès leur arrivée à Jérusalem. Le même souci de clarté animera plus tard l'apôtre Paul au sujet de l'assistance destinée aux saints de la Judée (2Cor.8 : 21). Nous avons souligné plus haut la rigueur et l'honnêteté avec lesquelles l'apôtre a agi envers les biens destinés aux fidèles de Jérusalem. Soulignons que dans ce domaine délicat qu'est la gérance des biens, il se dégage pour l'homme, trois commissaires aux comptes : la conscience, Dieu et les hommes.

a. La conscience

Il s'agit de la conscience de quiconque fait profession de gérer des biens publics : de l'Eglise notamment. Notre cœur est le commissaire aux comptes qui nous contrôle. Il s'agit, dans ce domaine de se rassurer que l'on est dans la vérité dans ce qu'on fait. Ainsi, « Si notre cœur ne nous condamne pas, nous avons de l'assurance devant Dieu » (1Jn.3 : 21). Si cette vérité biblique est d'une portée générale, elle l'est de façon particulière dans le domaine de la gestion des biens de Dieu. Qu'il s'agisse d'un individu ou d'un comité de gestion, l'organe qui gère doit savoir se soumettre à ce juge intransigeant qu'est la conscience. Car elle rend témoignage de source incontestable (Rom.2 : 15). Lorsqu'il s'agit d'un comité, les membres ne doivent ni faire la sourde-oreille, ni s'entendre et être solidaires comme Ananias et Saphira (Ac.5 : 1, 2-9) pour faire ce qui n'est pas bien. « La solidarité est bonne, elle est même noble. Mais il ne faut pas être solidaire dans le mal ». En obéissant à la conscience qui sait nous faire des reproches à temps et de façon sûre, nous pourrions acquérir cette grande qualité chrétienne qu'est la droiture de cœur. Disons avec le Psalmiste : « Je prendrai garde à la voie droite... je marcherai dans l'intégrité de mon cœur » (Ps.101 : 2).

b. Dieu en tant que deuxième commissaire aux comptes

Il « est plus grand que notre cœur et il connaît toutes choses » (1Jn.3 : 20). C'est Lui qui a fait le cœur humain. Quand il échapperait à tout le monde, notre cœur n'échapperait pas à Dieu. Car « nulle créature n'est cachée devant Lui, mais tout est à nu et découvert ». Or, c'est à Lui que « nous devons rendre compte » (Héb.4 : 13) de toutes nos entreprises. En quelque lieu que nous nous trouvions, Dieu le contrôle (Ps.139 : 7-12). Il faut noter que Dieu n'agit pas seulement après les fautes commises. Il est écrit en effet que le Saint-Esprit joue le rôle d'enseignant et Il nous rappelle les choses. Connaissant les cœurs, lorsque Dieu voit que le gestionnaire a conçu dans son cœur ce qui n'est pas juste, Il le rappelle à l'ordre. Quel que soit le rôle qu'un homme joue dans la gérance des biens de Dieu, ici-bas dans son église, cet homme doit agir avec droiture et intégrité de cœur. Ces deux commissaires aux comptes, aussi importants et incontournables soient-ils, n'excluent pas le troisième.

c. Les hommes ou l'entourage du gérant des biens de Dieu

Ici, il faut tenir compte des réseaux de relations. Un homme qui est bien placé est en relation avec des gens qui travaillent sous ses ordres tandis que d'autres sont au-dessus de lui ou sont ses égaux. Quelle que soit la classe à laquelle il appartient, il est observé par tous. L'apôtre Paul a exprimé cette réalité par une image frappante. Nous sommes une lettre « connue et lue de tous les hommes » (2Cor.3 : 2b).

Du reste, quand une personne ou un groupe de personnes gère les biens matériels de la communauté, ces personnes sont l'objet d'une attention particulière de la part de la communauté : elles n'ont raison ni de les décevoir, ni d'être hermétiques vis-à-vis des critiques, en avançant l'argument suivant : « Dieu connaît notre cœur ». Non, leur intégrité personnelle et devant Dieu dont nous avons parlé plus haut ne suffit pas. Il leur faut aussi être intègre devant tous. C'est pourquoi l'apôtre Paul déclare : « nous recherchons ce qui est bien, non seulement devant le Seigneur, mais aussi devant les hommes ». Le gestionnaire qui sait collaborer étroitement avec ces trois commissaires aux comptes, sans se dérober à leur vigilance, sera toujours heureux dans ses tâches. Car alors, il sera approuvé non seulement par l'église, mais aussi par Dieu Lui-même. Il n'a pas à craindre pour l'avenir.

A la manière d'Esdras, nos comptes doivent être clairs devant les hommes (Esd.8 : 25-30). Les trésoriers des églises, ou tout responsable de gestion dans l'église, doivent, à des périodes déterminées, faire le bilan financier à qui de droit. Car ceux qui donnent l'argent veulent – et ils sont en droit de savoir ce que leur argent fait. En faisant faire des bilans clairs et réguliers, les responsables d'église, permettront aux fidèles de savoir que ce qu'ils donnent est judicieusement employé pour l'œuvre du Seigneur, toute chose qui les encouragera à donner davantage.

Les bénéficiaires de cet élan de générosité sont nombreux : il y a d'abord la Maison de Dieu (avec tout ce qu'elle comporte), mais aussi le donateur ! Le Seigneur Jésus ne dit-il pas que si nous prenons soin des Serviteurs de Dieu, nous recevrons du Seigneur les mêmes égards qu'un Serviteur de Dieu ? (Mt.10 : 40-42). Il nous apprend d'autre part qu'en vendant nos biens, et en les offrant en aumône, nous nous faisons « des bourses qui ne s'usent point, un trésor inépuisable dans les cieux... » (Luc 12 : 33-34). « Ne vous amassez pas des trésors sur la terre... mais

amassez-vous des trésors dans le ciel » (Mt.6 : 19-21), ajoute-t-il. Ainsi, ne pas employer les biens temporels pour l'œuvre de Dieu ici-bas, c'est se priver d'un investissement des richesses éternelles. Le chapitre suivant nous en dira davantage.

V. Récompenses

Avant de développer ce thème de la récompense, nous tenons à faire deux mises au point :

1. Dieu ne nous doit rien en compensation des services rendus, car nous sommes ses Serviteurs. Or, « aucun roi n'est redevable à ses sujets ». Ainsi, sachons-le bien : nos services et tout ce que nous pourrions faire pour Dieu, quels qu'en soient l'importance et le nombre, n'aliènent pas Dieu à notre égard. D'ailleurs, il est écrit : « Vous de même, quand vous avez fait tout ce qui vous a été ordonné, dites : nous sommes des Serviteurs inutiles » (Luc 17 : 10). Cependant, dans sa bonté et par sa grâce souveraine, Dieu nous promet des récompenses.
2. D'autre part, il ne faut pas confondre le salut et la récompense. Le salut est gratuit. Tous ceux qui croient en Jésus-Christ, sont gratuitement justifiés. Par le baptême du Saint-Esprit, Dieu fait d'eux ses enfants ; ils sont devenus « une nouvelle créature » (2Cor.5 : 17 ; Tite 3 : 5). Au retour glorieux de notre Seigneur Jésus-Christ, ce salut acquis se manifestera. C'est aussi ce que l'apôtre Pierre exprime quand il écrit « ... vous obtiendrez le salut de vos âmes pour prix de votre foi » (1Pi.1 : 9). En un mot, tous les croyants fidèles en Jésus-Christ, par la grâce et la miséricorde de Dieu, seront sauvés et passeront l'Eternité dans le paradis céleste. Et parmi ces citoyens des cieux, certains seront récompensés. En effet, « chacun, soit esclave, soit libre, recevra du Seigneur selon ce qu'il aura fait de bien » (Eph.6 : 8). Cela dit, notons qu'il y a deux sortes de récompenses : la récompense terrestre et la récompense céleste. A ce niveau, il faut distinguer ces deux sortes de bénédictions : bénédictions spirituelles et bénédictions matérielles.

1. La récompense déjà ici-bas

a. Bénédictions spirituelles

Dieu regarde au cœur. Cette vérité biblique est valable dans toutes les actions de l'homme aux yeux de Dieu. Aussi, ce qu'il demande à ses enfants, c'est de Le servir de bon cœur « ... Qu'ils m'apportent une offrande ; vous la recevrez de tout homme qui la fera de bon cœur » (Ex.25 : 2 ; 35 : 5, etc.). Ce sont là les offrandes ou les services que l'Eternel agrée : « Dieu aime celui qui donne avec joie » (2Cor.9 : 7b). La bienveillance de l'Eternel est notre joie. Le croyant qui est content d'accomplir son devoir envers Dieu est heureux. « Car le cœur content est un festin perpétuel » (Prov.15 : 15b). Il jouit d'une harmonie intérieure ; c'est là une bénédiction spirituelle ! Mais la bénédiction dont jouit le croyant engagé ne se limite pas au plan spirituel.

b. Les récompenses matérielles

b.1. La notion de bénédiction

Plusieurs passages bibliques nous montrent qu'en réponse à ce qu'on fait pour lui, Dieu accorde des bénédictions matérielles concrètes. Ainsi, les Proverbes disent : « honore l'Eternel avec tes biens. Alors tes greniers seront remplis d'abondance... » (Prov.3 : 10). Le prophète Malachie, après avoir exhorté les Israélites à apporter la dîme dans la maison de l'Eternel, déclare que pour ceux qui le font, le Tout-puissant ouvrira « les écluses des cieux » pour répandre « la bénédiction en abondance » (Mal.3 : 10). Dieu est l'auteur de toutes choses ; à lui appartiennent l'or et l'argent. Aussi donne-t-Il sans restriction à ceux qui lui sont agréables. A ce sujet, l'apôtre Paul écrit : « ... Dieu peut vous combler de **toutes** ses grâces, afin que, possédant toujours en **toutes choses** de quoi satisfaire à **tous** vos besoins, vous ayez encore en **abondance** pour toute bonne œuvre... » (2Cor.9 :8)²². Ainsi donc, sur le plan matériel, et ici-bas, Dieu récompense ses enfants qui le servent fidèlement avec leurs biens matériels. Nous pouvons citer ici quelques exemples bibliques.

Exemples :

b.2. Récompenses matérielles

- Pour avoir hébergé et nourri un homme de Dieu, la veuve de Sarepta vit sa provision s'augmenter. Ainsi, celle qui n'avait « qu'une poignée de farine dans un pot et un peu d'huile dans une cruche » (1Rois 17 : 12) ; celle qui déclarait « ... nous mangerons, après quoi nous mourons » (1Rois 17 : 12b) a été bénéficiaire d'une abondance matérielle qui lui a permis de survivre à une famine meurtrière (1Rois 17 : 15-17). Quant à la femme de Sunem, nous l'avons vu plus haut, elle et son mari ont exercé une hospitalité légendaire à l'égard du prophète Elisée (2Rois 4 : 9-11). Dieu ayant agréé cet acte de bienfaisance de sa servante, va les récompenser : celle qui était stérile, a vu le fruit de ses entrailles (2Rois 4 : 17).

Tout ce qui a été écrit l'a été « pour notre instruction » (Rom.15 : 5). Ici, nous devons savoir que ces bénédictions et récompenses peuvent aussi nous être accordées, si nous servons le Seigneur. Un paysan peut avoir d'abondantes récoltes (2Cor.9 : 10), tandis que le commerçant verra son chiffre d'affaires augmenter et que les fonctionnaires et autres travailleurs auront promotion et autres récompenses (Ex.1 : 20-21) etc. Cela dit, passons à ce qu'il y a de mieux.

2. Les récompenses célestes

Quelles que soient les bénédictions et récompenses que Dieu accorde à ses enfants sur terre, ils doivent savoir et se rappeler sans cesse que la meilleure récompense de Dieu se trouve dans les cieux : « ... Un héritage qui ne peut ni se

²² Nous avons mis en gras à dessein, les mots ou les adjectifs qui expriment la largesse des bénédictions de Dieu.

corrompre, ni se souiller, ni se flétrir ; il vous est réservé **dans les cieux** » (1Pi.1 : 4). Ainsi, les rachetés de Jésus-Christ, tous ceux qui ont l'espérance de la vie éternelle, sont plus attachés « aux choses d'en haut et non à celles qui sont sur la terre » (Col.3 : 2). Tout le monde sera-t-il récompensé ? Sinon, pourquoi ? Dieu ferait-Il du favoritisme ? Non, loin de là ! Quelles sont donc les causes pour lesquelles certains seront récompensés et d'autres non ? Il y aura trois catégories de chrétiens qui ne seront pas récompensés : les paresseux, les œuvres mal accomplies, ceux qui recherchent la gloire des hommes.

a. Les non récompensés

a.1. Les paresseux

Un exemple nous est donné dans Luc 19 : 11-27 avec la parabole des mines. Le Seigneur raconte qu'un homme de haute naissance « appela dix de ses serviteurs, leur donna dix mines, et leur dit : faites-les valoir jusqu'à ce que je revienne » (v.13). Le verbe grec employé ici (*pragmateuomai*) signifie « s'occuper d'affaires, de commerce ». Dans la racine de ce verbe, il y a l'idée de l'effort intellectuel. Dans la parabole similaire de Matthieu 25 : 14-30, le verbe grec « *ergazomai* » signifie : travailler, produire. Il met aussi l'accent sur les efforts. Le contexte de ce passage montre que deux des serviteurs, ayant reçu les mines, ont fourni des efforts et ont apporté à leur maître le capital et les bénéfices. Cet effort fut très justement récompensé (v.16-19). Alors que le troisième, lui, n'ayant fourni aucun effort, apporte à son maître son capital sans autre (v.20-25). Ce serviteur, non seulement ne fut pas récompensé, mais sévèrement puni. Cet homme avait adopté une attitude faite de négligence et de paresse. Il ne s'est pas organisé pour attendre son maître ; ou du moins son attente a été passive. Qu'est-ce que le Seigneur veut enseigner par cette parabole ? Certains pensent que c'est une allusion à Archélaüs, fils de Hérode le grand, personnage qui a vécu en l'an IV avant Jésus-Christ.

Mais selon le contexte immédiat de la parabole et le contexte élargi de l'avènement de Jésus-Christ, cette parabole est plutôt une illustration de l'histoire de Christ et de ses rapports avec les fils du royaume de Dieu. Ainsi, « l'homme de haute naissance » n'est autre que Jésus-Christ Lui-même. En effet, Il a déclaré de façon solennelle : « Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre » (Mt.28 : 18). C'est à ce titre qu'Il a exprimé le commandement d'aller faire « de toutes les nations des disciples... ». Par ailleurs, dans la parabole, le don des mines est en analogie avec Ephésiens 4 : 8 où il est écrit : « Etant monté dans les hauteurs, Il a emmené des captifs et Il a fait des dons aux hommes ».

Dans l'attente du retour glorieux de Jésus-Christ, tout croyant doit faire valoir ses dons. Mais à l'exemple du serviteur de Luc 19 : 20-26, il y a des paresseux dans l'Eglise : « Seigneur, voici ta mine que j'ai gardée dans un linge... ». Les paresseux, les égoïstes, les avares demeurent dans l'Eglise inutiles. A sa venue ils n'auront pas employé leurs talents, ni donné de leur temps, de leur argent ou d'autres biens matériels pour le Seigneur. Ceux-là ne seront pas récompensés. Ils seront sauvés, certes, pour avoir cru en Jésus-Christ ; mais pas de récompenses (1Cor.3 : 14-15).

a.2. Les œuvres mal accomplies

Dans l'Eglise de Jésus-Christ, il y a bien des gens qui servent, qui fondent des œuvres. Mais dans 1 Corinthiens 3, l'apôtre Paul montre que tous ne servent pas selon les normes. Il emploie des images frappantes. Les fidèles sont « ... l'édifice de Dieu » (1Cor.3 : 9b). L'unique fondement de cet édifice est posé : c'est le Christ. Dès lors, les ouvriers qui doivent bâtir cet édifice doivent veiller « à la manière dont ils bâtissent dessus » (1Cor.3 : 10b). L'apôtre analyse l'emploi possible des différents matériaux : il fait allusion aux matériaux précieux : l'or, l'argent, les pierres précieuses (le marbre, le jaspe, l'albâtre) dont étaient faites les maisons royales, (exemple 1 Ch.29 : 3-5). Au contraire du bois, du foin, du chaume, dont sont faites les maisons des pauvres. C'est-à-dire bois ou « terre pétrie avec de la paille et recouverte de chaume ». Mais, nous l'avons déjà dit, l'apôtre emploie ici une image. Que représentent ces matériaux précieux ou moins bons ? S'agit-il de la doctrine enseignée dans l'Eglise, ou de différentes classes des membres de l'église ?²³

Il faut plutôt voir dans les matériaux précieux, les qualités spirituelles et morales produites dans les croyants par l'enseignement biblique fidèle. Cela favorise la consécration des fidèles au Seigneur. Le Seigneur Jésus-Christ dit : « Déjà vous êtes purs, à cause de la parole que je vous ai annoncée. Demeurez en moi, et je demeurerai en vous... » (Jn.15 : 3-4). De tels éléments, solidement préparés par un ministère de la Parole fidèle, constituent « des pierres vivantes » qui s'édifient pour former une maison spirituelle ... agréables à Dieu par Jésus-Christ. « Ceci est une réalité concrète dans les Eglises : il existe des chrétiens consacrés à Dieu qui font des Saintes Ecritures leur règle de vie... » (1Pi.2 : 4-5).

Ce n'est pas le cas pour ceux qui prêchent leur propre sagesse (1Cor.3 : 18-20). Les adeptes qui auront écouté ces prédicateurs n'auront pas pu subir la transformation intérieure, puisque c'est la Parole qui vivifie et qui purifie (Jn.15 : 3-4). N'ayant pas connu Christ, ces adeptes n'ont pas été baptisés du Saint-Esprit. Or, « si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ il ne Lui appartient pas » (Rom.8 : 9b). Ces gens, apparemment membres des communautés locales, sont tout juste de simples religieux. Au dernier jour, « le feu éprouvera ce qu'est l'œuvre de chacun » (1Cor.3 : 13). Ce sera un échec total au niveau du salut : « l'œuvre ... est consumée » (1Cor.3 : 15a) : Ceci concerne tous ceux qui exercent le ministère de la Parole : Pasteurs, Evangélistes, Missionnaires, Théologiens, Docteurs, etc.

D'autre part, leur enseignement pernicieux aura pour effet de désorienter même ceux qui sont déjà sauvés. En effet, en supprimant certains commandements, ils enseigneront aux hommes à faire de même (Mt.5 : 19a). Puisque l'œuvre aura été mal accomplie, ils perdront leur récompense. Peut-être, par leur foi en Jésus-Christ et par la grande miséricorde de Dieu, entreront-ils dans le paradis ; « mais comme au travers du feu ». Ainsi des « serviteurs et servantes » qui ont prétendu « annoncer Christ », entreront les mains vides, sans récompense dans le paradis céleste.

²³ GODET P.167.

a.3. Ceux qui recherchent la gloire des hommes

Le chef suprême de l'Eglise a mis en garde ses disciples en leur disant de ne pas pratiquer leur justice et leurs bonnes actions en vue d'en être loués par les hommes (Mt.6 : 1-4). Lui, il connaît le cœur humain et ses intentions les plus secrètes (Marc 2 : 6-8). Il cite des exemples concrets : il y a des hypocrites qui publient leurs actions, « dans les synagogues et dans les rues, afin d'être glorifiés par les hommes » (Mt.6 : 2). Or, les actes de justice, même en faveur des hommes, regardent d'abord à Dieu. On ne doit donc pas forcément les poser devant les hommes. Le Seigneur appelle « hypocrites » ceux qui agissent ainsi. Certainement les Pharisiens, en offrant des aumônes aux pauvres, n'avaient pas le souci de les secourir : leur motivation était de s'attirer la louange des hommes. Or, agir ainsi c'est ne pas composer avec Dieu. Le Seigneur a exprimé sans détour la conséquence d'une telle attitude : « Vous n'aurez point de récompense auprès de votre Père qui est dans les cieux » (Mt.6 : 2). Car les hommes vous auront accordé ce que vous désirez. Un tel acte ne sera pas récompensé.

De nos jours, dans les églises, il y a des fidèles qui ne posent des actes que pour la louange des hommes. Ils ne font dans leur église locale, que ce qui leur procure un certain avantage. Aucun de ceux qui agissent de la sorte n'aura de récompense dans le royaume des cieux. Ainsi, certains croyants, pour n'avoir pas servi Dieu, et d'autres pour l'avoir mal servi, rendront nulle à leur égard la promesse de Dieu en ce qui concerne la récompense. Car, nous ne sommes pas sauvés pour croiser les bras, mais pour servir. Nous ne servons pas pour être loués par les hommes, mais par Dieu. A la différence de ceux qui auront perdu totalement, il y a des fidèles qui, d'une manière ou d'une autre, auront bien servi : ils recevront leurs récompenses.

b. Ceux qui seront récompensés

Là aussi nous distinguons trois catégories : les fidèles enseignants des Saintes Ecritures, ceux qui auront travaillé pour Dieu, les bienfaiteurs envers les Serviteurs de Dieu.

b.1. Les fidèles enseignants des Saintes Ecritures

Nous avons vu que les matériaux précieux décrits dans 1 Corinthiens 3 : 12a représentent une réalité : il s'agit des fidèles purifiés, grâce à l'enseignement fidèle de la Parole de Dieu. Il est juste de dire que c'est une réussite car ces bâtisseurs auront su respecter le fondement. Or, il est écrit « Si l'œuvre bâtie par quelqu'un sur le fondement subsiste, il recevra une récompense » (1Cor.3 : 14). Ainsi, les artisans humains de cette œuvre auront la grâce du Dieu juste, comme le prophète Daniel le dit : « ... Ceux qui auront enseigné la justice à la multitude brilleront comme les étoiles à toujours et à perpétuité » (Dan.12 : 3). Dans cette déclaration, il y a une double réalité : enseigner la justice à d'autres sous-entend que l'enseignant lui-même aime cette justice et la met en pratique dans sa propre vie. Or, le Seigneur Jésus dit : « Celui qui les observera et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux » (Mt.5 : 19b). Ainsi sa récompense est double : il y a là une question de position et de possession. Il s'agit « d'être » et « d'avoir ». Autant dire que leur récompense sera grande !

b.2. Ceux qui auront travaillé pour Dieu

Les fidèles servent le Seigneur d'une manière ou d'une autre. Certains accomplissent une œuvre matérielle. D'autres donnent de leurs biens matériels, comme nous l'avons analysé plus haut, soit pour faire avancer l'œuvre, soit pour financer la réalisation de tels et tels projets avec comme motivation profonde la gloire de Dieu. Leur service est caractérisé par un désintéressement total. Les Serviteurs et Servantes de Dieu de cette catégorie ne perdront pas leur récompense : « car Dieu n'est pas injuste pour oublier votre travail et l'amour que vous avez montré pour son nom... » (Héb.6 : 10a).

b.3. Les bienfaiteurs envers les serviteurs de Dieu

Certains enfants de Dieu aiment le ministère de la Parole. Par voie de conséquence, ils aiment et respectent particulièrement ceux qui exercent ce ministère, se conformant à la Parole qui dit : « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix, de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles » (Rom.10 : 15b).

Ils ont donc, par amour pour Dieu et pour ses Serviteurs ou Servantes, employé de leurs biens matériels pour les entretenir d'une manière ou d'une autre (voir le chapitre III : « Assistance matérielle en faveur des hommes de Dieu et des éprouvés »). En le faisant, ils ont amassé « des bourses qui ne s'usent point » et un trésor inépuisable dans les cieux » (Luc 12 : 33). Car tout ce qu'ils ont fait pour les Serviteurs et les enfants de Dieu, c'est à Christ Lui-même qu'ils l'ont fait (Mt.10 : 40-42 ; 25 : 40). Lors du retour glorieux de notre Seigneur Jésus-Christ, le Dieu juste et bon leur accordera sa récompense. C'est le jour où le Dieu Tout-Puissant qui voit dans le secret récompensera toutes les bonnes actions accomplies, même dans le secret, pour sa gloire (Mt.6 : 4).

Dieu n'oublie jamais les bienfaits de ses enfants. Si les hommes, limités et oublieux parfois, savent récompenser, combien à plus forte raison, le Dieu juste et bon ne le ferait-il pas ? Si les hommes sont capables de fixer, de pérenniser les événements et faire revivre des films de la vie d'un homme même décédé, à combien plus forte raison, Dieu ne le ferait-Il pas. Comme il est écrit : « Leurs œuvres les suivent » (Ap.14 : 13b). Dieu est le propriétaire de toutes choses. Tout ce que nous possédons vient de Lui : Il donne à l'homme toutes choses pour son bien-être, mais aussi pour qu'il le gère tout entier pour la gloire de Dieu, le vrai propriétaire. Les enfants de Dieu doivent prendre particulièrement et clairement conscience qu'ils tiennent tout de Lui : talents ou capacités, biens matériels ou financiers. Ces biens n'auront de valeur que si les enfants de Dieu les utilisent pour la gloire de Dieu et en vue de faire marcher son œuvre. Il n'est pas normal que l'Eglise de Jésus-Christ en Afrique continue à dépendre à 100% des missions fondatrices.

Les chrétiens africains en Afrique sont tous d'accord que l'Eglise de Jésus-Christ doit avoir son autonomie vis-à-vis des missions fondatrices dans les différentes dénominations. Or, elle ne saurait avoir cette autonomie économique et financière sans leur participation en tant que membres de ces Eglises. Le pouvoir économique et financier d'une œuvre donnée est le reflet des possibilités économiques et financières des membres qui la composent. Or l'ensemble des chrétiens africains est bien capable financièrement de se constituer en sponsor de l'église pour ses projets.

Il leur faut seulement la volonté, la consécration et la détermination pour que tout aille ! Dans sa bonté, le Dieu juste donnera une récompense à chacun de ceux qui auront œuvré pour cette autonomie, car elle honore Dieu en même temps que son Eglise.

Conclusion générale

La véritable croissance d'une Eglise n'est pas d'abord numérique ou quantitative. Tant au niveau locale, régionale que nationale, elle est un phénomène global. L'âme, de ce phénomène, est un perfectionnement spirituel des membres d'une communauté donnée. Tous les autres aspects : numérique, matériel, financier sont une résultante du perfectionnement spirituel. Un tel phénomène, lorsqu'il se déclenche, il marche de progrès en progrès et durablement dans le temps. Car ce n'est jamais une œuvre humaine.

Toute croissance véritable d'Eglise est une impulsion spirituelle. Dieu, dans son grand amour pour l'homme a toujours donné à celui, l'occasion d'apporter une petite contribution, à tout ce que Dieu fait pour l'homme. Ainsi dans l'œuvre de la croissance d'une Eglise, il arrive que le Saint-Esprit suscite un certain nombre d'actions : prière et enseignement. Des chrétiens, ayant constaté des faiblesses spirituelles dans leur église, prennent à cœur de prier sérieusement. Le Berger lui aussi, va procéder à une œuvre d'enseignement systématique au sein de la communauté. Or, il est écrit que Dieu confirme sa Parole (Es.44 : 26 ; 55 : 10-11). Alors Il agit, et le phénomène de la croissance se produit ! Ainsi donc, le chef-d'œuvre de toute croissance d'Eglise, c'est le Seigneur, le Saint-Esprit.